S E D H I O U

2 0 1 1

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE

ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou

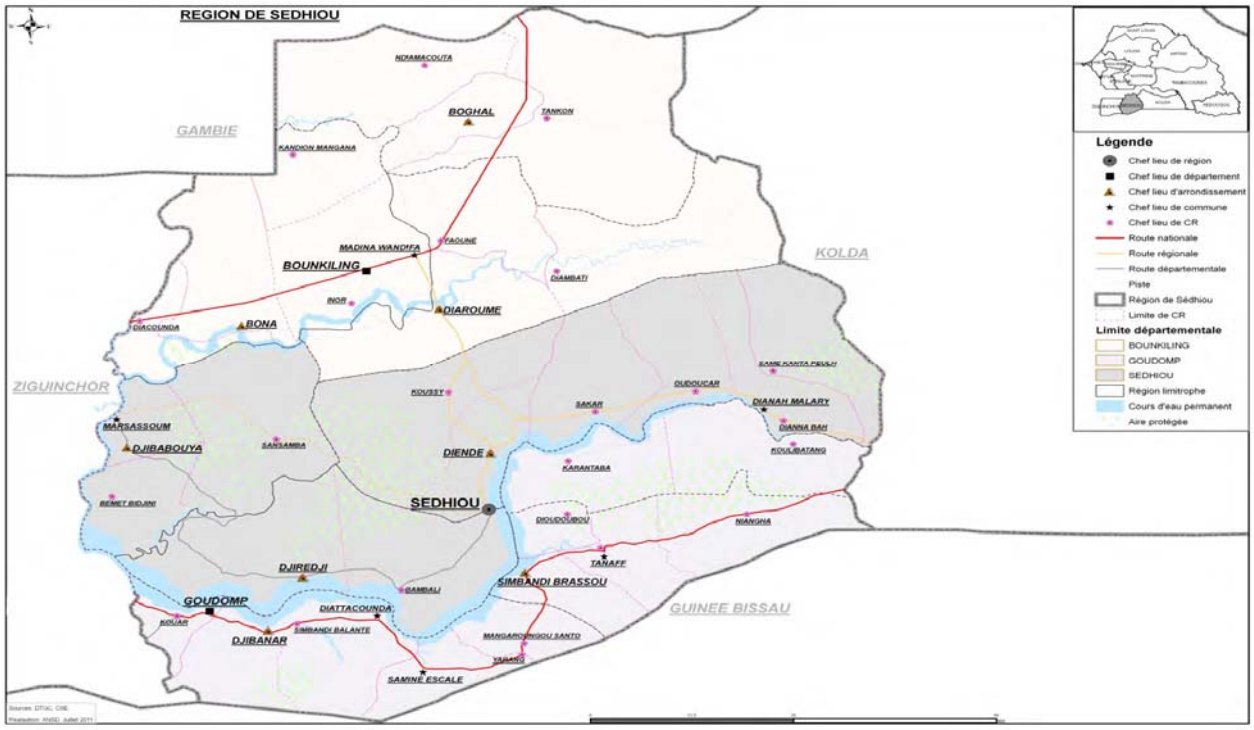

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE

2011

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	Mamanding DIEDHIOU
Adjoint Chef de Service	Moustapha MBENGUE

COMITE DE VALIDATION

Seckène SENE, Abdoulaye Mamadou TALL, Modou Ndour FAYE, Mamadou DIENG, Abdoulaye Mamadou TALL, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, El Hadji Malick GUEYE, Mamadou BAH, Jean Rodrigue MALOU

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou

Tél : 33 995 01 33 **Email :** statistiquesedhiou@yahoo.fr

Sommaire

CHAPITRE 0 : PRESENTATION DE LA REGION DE SEDHIOU

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE 15
2. CARACTERISTIQUES GEOPHYSIQUES 17
3. RESSOURCES EN EAU 18
4. RESSOURCES VEGETALES 19
5. RESSOURCES FAUNIQUES 20
6. RESSOURCES PISCICOLES 21
7. ASPECTS ECONOMIQUES 22
8. ASPECTS SOCIAUX 23
9. SITUATION DE LA PAUVRETE 25

CHAPITRE 1 : DEMOGRAPHIE

1.1 PRESENTATION DE LA POPULATION 26
1.2 EVOLUTION DE LA POPULATION 26
1.3 LA FECONDITE 27
1.4 ANALYSE DE LA POPULATION SELON L'AGE 28
1.4.1 Pyramide des âges 28
1.4.2 Structures par grands groupes d'âge particuliers 30
1.4.3 Le ratio de dépendance démographique 30
1.4.4 Rapport de masculinité 31
1.5 REPATITION SPATIALE DE LA POPULATION 31
1.5.1 Répartition de La population selon le Département 31
1.5.2 Répartition de la Population selon le milieu de résidence 32

CHAPITRE 2 : HYGIENE PUBLIQUE

2.1 LES RESSOURCES HUMAINES 34
2.2 LES RESSOURCES MATERIELLES 35
2.3 ACTIVITES DES SERVICES D'HYGIENE 35
2.3.1 Visites des concessions 36
2.3.2 Inspection des établissements recevant du public et assimilés 39
2.3.3 Infractions constatées 40
2.3.4 Opération technique 43
2.3.5 Education à l'hygiène 44
2.3.6 Travaux d'assainissement 45

CHAPITRE 3 : JUSTICE

3.1 LES ECROUES 46

3.2 REPARTITION DES DETENUS PAR NATIONALITE ET PAR TYPE DE DETENTION 47

3.3 REPARTITION DES DETENUS SELON LA NATURE DE L'INFRACTION 48

CHAPITRE 4 : EDUCATION

4.1 PETITE ENFANCE 50

4.1.1 Les structures 50

4.1.2 Effectifs petite enfance 51

4.2 ELEMENTAIRE 52

4.2.1 Les structures 52

4.2.2 Les effectifs 53

4.3 ENSEIGNEMENT FRANCO - ARABE 54

4.3.1 Les structures 54

4.3.2 Les Effectifs 54

5 RESULTATS DES EXAMENS SCOLAIRES 55

4.4 ENVIRONNEMENT SCOLAIRE 56

4.5 ENSEIGNEMENT MOYEN GENERAL 58

4.5.1 Structure 58

4.5.2 Effectif 61

4.5.3 Résultats examens 61

4.5.4 Environnement scolaire 62

4.6 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 63

4.6.1 Les Infrastructures 63

4.6.2 Effectifs 64

4.6.3 Les résultats 66

4.7 EDUCATION NON FORMELLE 67

4.7.1 Effectif 67

CHAPITRE 5 : PECHE

5.1 LES ACTEURS 68

5.2 LES EMBARCATIONS 69

5.3 EVOLUTION DES MISES A TERRE EN VOLUME 70

5.4 EVOLUTION DES MISES A TERRE EN VALEURS 71

5.5 EVALUATION DES MISES A TERRE PAR ESPECE 72
5.6 VENTILATION DES MISES A TERRE 75
6.1 HYDRAULIQUE URBAINE 77
6.1.1 Évolution des abonnés selon le type 77
6.1.2 Evolution de la consommation selon le type d'abonné (m3) 78
6.2 HYDRAULIQUE RURALE 79
CHAPITRE 7 : ELEVAGE
7.1 Le CHEPTEL REGIONAL 80
7.2 EXPLOITATION DU CHEPTEL 81
7.3 MOUVEMENT COMMERCIAL DU CHEPTEL 85
7.3.1 Commerce intérieur 85
7.4 PROTECTION ZOOSANITAIRE ET ZOOTECHNIE 87
7.4.1 Protection zoo sanitaire 87
7.4.2 Zootechnie 90
CHAPITRE 8 : LE COMMERCE
8.1 LES TYPES DE MARCHES 92
8.2 LES TYPES DE COMMERCES 92
8.3 LES BRANCHES DU COMMERCE 93
8.4 EVALUATION DES INSTRUMENTS DE MESURE 94
CHAPITRE 9 : AGRICULTURE
9.1 PLUVIOMETRIE 96
9.2 LES CULTRES INDUSTRIELLES 97
9.3 CULTURES VIVRIERES 98
9.4 AUTRES CULTURES 99
CHAPITRE 10 : L'ARTISANAT
10.1 LES CORPS DE METIERS REPERTORIES 101
10.2 LES TYPES D'ENTREPRISES DE L'ARTISANAT 102
10.3 EFFECTIF DES ARTISANS REPERTORIES 103
CHAPITRE 11 : EAUX ET FORETS
11.1 LES FEUX DE BROUSSE 104
11.2 LUTTE CONTRE LA DEFORESTATION 105
11.2.1 La production des plants 105
11.2.2 Le reboisement 106

11.2.3 Les forêts classées 107
11.2.4 Les comités de lutte 108
11.3 EXPLOITATION FORESTIERE 109
11.3.1 Exécution des quotas 109
11.3.2 Les recettes forestières 110

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1: Evolution du taux d'accroissements 27
Tableau 1. 2 : Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe 29
Tableau 1. 3: répartition de la population par DPT et par sexe 32
Tableau 1. 4: répartition de la population par milieu de résidence et par sexe 33
Tableau 2. 1 : Répartition du personnel par département 34
Tableau 2. 2: répartition des ressources matérielles par type et par DPT 35
Tableau 2. 3 : Répartition des prospections selon les DPT 36
Tableau 2. 4: Répartition des visites dans les domiciles selon le milieu 36
Tableau 2. 5: visites des concessions 38
Tableau 2. 6 : contrôle de l'eau pour l'année 2011 39
Tableau 2. 7: Inspection des E.R.P et assimilés : zones urbaines et rurales 40
Tableau 2. 8: visites des concessions 41
Tableau 2. 9 : infraction des E.R.P et assimilés 42
Tableau 2. 10 : récapitulation des traitements domiciliaires 43
Tableau 2. 11 : nature et volume des produits utilisés 44
Tableau 2. 12: les méthodes d'éducations appliquées 44
Tableau 2. 13 : répartition des travaux par nature et par département 45
Tableau 3. 1 : évolution de l'effectif des écroués 47
Tableau 3. 2: répartition des détenus par nationalité et selon les mois 48
Tableau 3. 3 : répartition des détenus selon la nature de l'infraction 49
Tableau 4. 1: Répartition de l'effectif de la petite enfance par Département 51
Tableau 4. 2 : Répartition des structures selon le statut et l'IDEN 53
Tableau 4. 3 : répartition de l'effectif par genre et par département 54
Tableau 4. 4: Répartition des structures par Département 54
Tableau 4. 5: répartition de l'effectif franco arabe par genre et par DPT 55
Tableau 4. 6: taux de réussite 55
Tableau 4. 7 : Répartition des abris provisoires par DPT 56
Tableau 4. 8 : répartition des points d'eau par DPT et selon l'année 2010/ 2011 57
Tableau 4. 9 : répartition des latrines par DPT et selon le sexe 57
Tableau 4. 10: répartition des cantines entre les DPTS 58
Tableau 4. 11: Répartition des structures l'enseignement moyen par secteur 58
Tableau 4. 12: répartition des abris selon la nature et par DPT 59
Tableau 4. 13: ratio classe pédag/physique 60
Tableau 4. 14 : répartition des effectifs par sexe et par DPT 61
Tableau 4. 15 : ouvrages du moyen secondaire 62
Tableau 4. 16 : répartition des établissements selon leur statut 63
Tableau 4. 17 : Evolution des classes physiques et pédagogiques 64
Tableau 4. 18 : évolution des effectifs par DPT 64
Tableau 4. 19 : Répartition par sexe et par statut d'établissement 66
Tableau 4. 20: taux d'admission au BAC en 2011 67

Tableau 4. 21 : répartition des effectifs par DPT et par sexe 67
Tableau 5. 1: répartition des pêcheurs par départements et par nationalités 68
Tableau 5. 2: évolution des embarcations 69
Figure 20: comparaison des mises à terre par année et par DPT 70
Tableau 5. 3 : évolution des mises à terre 71
Tableau 5. 4: répartition du CA par département 71
Tableau 5. 5: répartition des mises à terre par espèce 72
Tableau 5. 6: Répartition du volume des poissons exploités par département 74
Tableau 5. 7: répartition par dpt du volume des crustacés exploités 75
Tableau 5. 8 : ventilation des mises à terre 75
Tableau 5. 9: évolution des ventilations 76
Tableau 7. 1: Ventilation des exploitations par espèce 81
Tableau 7. 2: Abattages contrôlés par espèce 82
Tableau 7. 3: Production contrôlée (poids en kilogramme) 82
Tableau 7. 4: saisie partielle 83
Tableau 7. 5: Saisies totales 84
Tableau 7. 6: Prix pratiqués au Kg en FCFA 85
Tableau 7. 7: production de miel contrôlé 85
Tableau 7. 8: Animaux entrés 86
Tableau 7. 9: les sorties 86
Tableau 7. 10 : Bilan épidémiologique des différentes affections 87
Tableau 7. 11 : Récapitulatif des immunisations 88
Tableau 7. 12 : Résultats du déparasitage interne par département et par espèce 89
Tableau 7. 13 : Résultats du déparasitage externe par département et par espèce 90
Tableau 7. 14: Résultats des opérations de castration 91
Tableau 8. 1: répartition des marchés selon le département et le type 92
Tableau 8. 2 : Répartition des demi-grossistes entre les départements 93
Tableau 8. 3: répartition par spécialité et par département 93
Tableau 8. 4: évaluation et test des appareils de mesures 94
Tableau 9. 1 : répartition des quantités de pluies par mois et par poste en mm 97
Tableau 9. 2 : évaluation de la culture industrielle 98
Tableau 9. 3 : évaluation des cultures vivrières 99
Tableau 9. 4 : évaluation des autres cultures 99
Tableau 10. 1 : corps des métiers répertoriés 101
Tableau 10. 2: répartitions des nouveaux inscrits par DPT et par type d'entreprise 102
Tableau 10. 3: répartitions des nouveaux inscrits par DPT et par type d'artisanat 103
Tableau 11. 1 : Répartition des feux de brousse par département en 2011 105
Tableau 11. 2: la production de plants par type de pépinières 106
Tableau 11. 3 : les plantations 107
Tableau 11. 4: répartition des comités de lutte par département en 2011 108
Tableau 11. 5 : exécution des quotas 109
Tableau 11. 6: exécution des quotas par département 109
Tableau 11. 7 : répartition des recettes forestières en recettes démoniales et contentieuses 110
Tableau A. 1: Projection de la population 112
Tableau A. 2: Répartition des structures par statut et par Département 115

Tableau A. 3 : Evolution des effectifs de la petite enfance de 2006 à 2011 115
Tableau A. 4: Situation personnel de la petite enfance français..... 115
Tableau A. 5 : Situation personnel français élémentaire 115
Tableau A. 6: Situation personnel arabe élémentaire 116
Tableau A. 7 : Situation personnel moyen secondaire..... 116
Tableau A. 8 : répartition des mises à terre par année et par DPT 117
Tableau A. 9: évolution des mises à terre par espèce..... 117
Tableau A. 10: évolution des abonnés selon le type..... 118
Tableau A. 11: Evolution de la consommation selon le type d'abonné 118
Tableau A. 12 : répartition du cheptel par espèces 119
Tableau A. 13 : Assistance vétérinaire /département de Bounkiling..... 119
Tableau A. 14: Assistance vétérinaire /département de Goudomp 119
Tableau A. 15 : Postes vétérinaires fonctionnels 120
Tableau A. 16 : Postes vétérinaires vacants 120
Tableau A. 17: Budget des services 120
Tableau A. 18 : répartition des forêts classées par département..... 121

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1. 1: Pyramide des âges de la population en 2011 29
Figure 1. 2 : Répartition de la population par DPT 32
Figure 1. 3 : Répartition de la population rurale selon le sexe 33
Figure 3. 1: répartition des détenus selon les mois 48
Figure 4. 1: Répartition des structures d'enseignement préscolaire par DPT 50
Figure 4. 2: Evolution des effectifs de la petite enfance de 2006 à 2011 52
Figure 4. 3: Nombre de structures par statut et par IDEN 53
Figure 4. 4: Répartition des classes pédagogiques et physiques par DPT 60
Figure 4. 5: évolution des effectifs entre 2010 et 2011 65
Figure 4. 6: Répartition par sexe et par statut de l'établissement 66
Figure 5. 1: évolution des embarcations 69
Figure 5. 2: comparaison des mises à terre par année et par DPT 70
Figure 5. 3 : Répartition du CA des mises à terre par DPT 72
Figure 5. 4: comparaison du volume des espèces par année 73
Figure 5. 5: évolution des mises à terre par espèce 73
Figure 6. 1 : évolution des abonnés selon le type et selon les années 78
Figure 6. 2: évolution de la consommation selon les abonnés 79
Figure 7. 1 : comparaison des effectifs du cheptel 80
Figure 9. 1 : Répartition des quantités de pluies par poste en mm 96
Figure 10. 1: répartition des inscrits par département 103
Figure 11. 1 : évolution des pépinières selon l'année 2010 et 2011 106
Figure 11. 2 : Répartition des forêts classées par département 108
Figure 11. 3: exécution des quotas 110

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACEP : Alliance de Crédit et d'Epargne pour la Production

ANSD : Agence National de la Statistique et de la Démographie

ASC : Association Sportive et Culturelle

BFEM : Brevet de Fin d'Etude Moyenne

CA : Chiffre d'Affaires

CFEE : Certificat de Fin d'Etude Elémentaire

CMS : Caisse Mutuelle du Sénégal

CNCAS : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal

CR : Communauté Rurale

CSE : Centre de Suivi Ecologique

DIREL : Direction de l'Elevage

DPTS : Département

EDS-MICS : Enquête Démographique Santé à Indicateur Mutiple

EFA : Enseignement Franco Arabe

ERP : Etablissement Recevant du Public

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPF : Groupement de Promotion Féminine

HBTS: Habitant

IA : Inspection d'Académique

IDEN : Inspection Départementale de l'Education Nationale

IRSV : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

MAC : Maison d'Arrêt et de Correction

RGP : Recensement Général de la Population

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'habitat

SDE : Sénégalaise Des Eaux

S.R.H.S : Service Régional de l'Hygiène de Sédhiou

UMEC : Union des mutuelles d'épargne et de crédit

AVANT PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie(SRSD) est une antenne régionale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie(ANSD) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, à savoir : (i) collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette période ; (ii) assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ; (iii) mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale ; (iv) assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ; (v) prépare et suivre des programmes économiques et financières de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous-régionales.

Les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie tentent, année après année de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en s'efforçant de dégager les points forts et faibles.

La présente édition 2011 essaye de présenter le bilan des récentes évolutions qui ont marqué la région.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidement pas pour ambition l'exhaustivité, encore moins l'exactitude, mais se veut une présentation synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

La mutation institutionnelle de l'ex Direction de la Prévision et de la statistique a permis le renforcement des Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie(SRSD) en moyens humains et matériels.

La mise en synergie de qualifications et expériences diverses, couplée avec le renforcement des moyens logistiques, devrait permettre d'améliorer la qualité et la régularité des publications de l'agence. Cela permet aussi d'assurer la pérennité de l'institution dans sa mission de mise à disposition de données de qualité.

Ces innovations devront être complétées, sous peu, par l'analyse de la situation de la pauvreté dans les différentes régions du pays et , à l'avenir, par l'estimation du produit local brut (PLB) des régions, la collecte et l'analyse des statistiques d'Etat civil ainsi que l'analyse de l'évolution des régions au regard des mutations locales que nous vivons ensemble.

La présente édition, essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque activité au niveau régional.

Que les responsables des services techniques de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur collaboration sans faille et la qualité de leurs informations.

Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sedikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la démographie

INTRODUCTION GENERALE

Le contenu de ce document, en dehors des données démographiques, proviennent des sectoriels. Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie en assure seulement, la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion à grande échelle. Il est donc évident que la richesse et la diversité des secteurs traités dépendent de leurs disponibilités au niveau des services techniques régionaux.

Ce document traite, en dehors de la présentation de la région, des aspects démographiques, de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Education, de la Pêche, de la Justice, de l'Hygiène, de la Santé, de l'Hydraulique, des Eaux et forets et du Commerce.

Sédhiou étant une région naissante, l'analyse de l'évolution des phénomènes ne peut s'opérer que sur des séries chronologiques significatives.

Néanmoins nous espérons que ce document pourra servir aux autorités administratives, locales, aux élèves et étudiants ainsi qu'à tous les chercheurs.

CHAPITRE 0 : PRESENTATION DE LA REGION DE SEDHIOU

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La région de Sédhiou est Créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant les articles premier et 2 de la loi n^{0} 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale.

Elle s'étend sur une superficie de 7 330km^{2} soit 3,7 % du territoire national et représente la Moyenne Casamance. ,

Limitée à l'Est par la Région de Kolda, à l'Ouest par la Région de Ziguinchor, la région de Sédhiou est frontalière avec deux pays ; la République de Gambie au Nord et la République de Guinée Bissau au Sud.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Les collectivités locales

DEPT	COMMUNES	ARRTS	C R
Sédhiou	Sédhiou	Diendé	Diendé
			Koussy
	Marsassoum		Sakar
	Dianah Malary		Oudoucar
			Diannah Ba
			Samé Kanta
		Djibabouya	Djibabouya
			Bémet Bidjini
			Sansamba
		Djirédji	Djirédji
			Bambali
Bounkiling	Médina Wandifa	Bona	Diacounda
	Ndiamacouta		Inor
			Kandion Mangana
		Diaroumé	Diaroumé
			Diambati
			Faoune
		Boghal	Boghal
			Djinani
			Ndiamalathiel
			Tankon
Goudomp	Goudomp	Djibanar	Djibanar
			Kaour
			Simbandi Balante
	Diattacounda	Simbandi Brassou	Mangaroungou
			Yarang
	Samine		Simbandi Brassou
	Tanaff		Baghère
		Karantaba	Dioudoubou
			Niagha
			Karantaba
			Kolibantang

La région de Sédhiou est composée de trois départements: Sédhiou, Bounkiling et Goudomp.

Le département de Bounkiling est le plus vaste avec 38,6 % de la superficie régionale, suivi de Sédhiou et Goudomp avec respectivement 37,2 % et 24,2 %.

L'application de la dernière réforme administrative, territoriale et locale de 2008 a abouti au découpage de la région en neuf (09) arrondissements.

Elle est actuellement composée de 44 collectivités locales (33 communautés rurales, 10 communes et une région) qui ont en charge la promotion du développement économique, social, culturel et scientifique de leurs territoires respectifs.

La région compte 941 villages officiels dont 369 villages dans le département de Bounkiling, 298 dans celui de Goudomp et 274 dans celui de Sédhiou.

2. CARACTERISTIQUES GEOPHYSIQUES

Le climat est de type soudano guinéen présentant des précipitations qui s'étalent de juin en octobre, avec une intensité maximale en août et septembre, et une saison sèche qui couvre la période de novembre à mai. La moyenne des précipitations tourne autour de 1.000 mm par an.

Les températures moyennes mensuelles les plus basses sont enregistrées entre décembre et janvier et varient entre 25 à 30°C, les plus élevées sont notées entre mars et septembre avec des variations de 30 à 40°C.

Le relief est essentiellement composé de plateaux, de vallées et de bas-fonds. Les types de sol rencontrés sont les suivants :

- Les sols ferrugineux tropicaux et/ou ferralitiques avec des variantes suivant les conditions bioclimatiques. Ils sont communément appelés sols Deck et couvrent la majeure partie de la région. Ils sont aptes à la culture des céréales et de l'arachide.
- Les sols argilo limoneux localisés sur les pentes des vallées. C'est le domaine des palmeraies et une zone apte à l'arboriculture et au maraîchage.
- Les sols hydro morphes ou sols gris se situent en bas des pentes. Ces sols sont aptes à la riziculture.
- Les sols hydro morphes à Gley salé sont issus du contact alluvial fluviomarin et bordent les fleuves Casamance et Soungrougrou. Ces sols sont rizicultivables en hivernage mais sont souvent exposés à l'intrusion de la langue salée.
- Les sols halomorphes acidifiés par la forte teneur en sel qui les rend inutilisables.

La région est arrosée par le fleuve Casamance qui sépare le département de Goudomp de celui de Sédhiou, et du Soungrougrou qui sépare le département de Bounkiling à celui de Sédhiou.

3. RESSOURCES EN EAU

La région de Sédhiou dispose d'un réseau hydrographique assez dense composé essentiellement du fleuve Casamance (la moyenne), de l'affluent Soungrougrou, des mares temporaires et permanentes et de bolongs.

La nappe maestrichtienne, d'une profondeur voisine de 400 m à l'Ouest de l'axe Sénoba-Bafata est accessible à moins de 160 m dans la partie Centre Sud-est de la région. Quant à la nappe lutétienne, elle est exploitable à moins de 60 m à l'Ouest avec des débits de 200 à 300 m3/heure. Au Nord-Ouest, la nappe semi-profonde, résidant dans les sables, peut être atteinte entre 50 et 150 m de profondeur avec des débits pouvant atteindre 20 à 280 m3/heure. Les nappes continentales sont alimentées par les pluies et les cours d'eau. Leurs profondeurs se situent à moins de 40 m. la qualité de l'eau y est bonne et les débits peuvent varier de 5 à 10 m3/heure pour les puits et de 10 à 60 m3/heure pour les forages.

Carte Réseau hydrographique

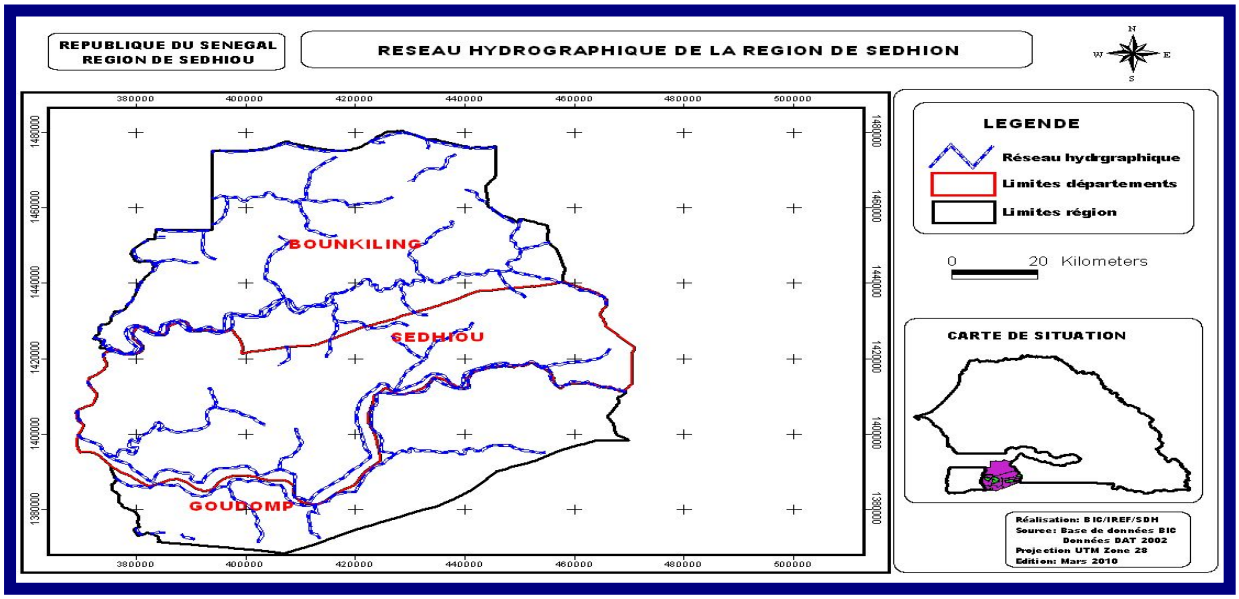

4. RESSOURCES VEGETALES

Le type de végétation est essentiellement caractérisé par la pluviométrie, les activités anthropiques et la nature des sols ou de la roche mère. Les formations végétales sont caractérisées par une prédominance de la savane boisée.

La région présente les formations végétales suivantes :

- la savane arborée au Nord composée d'essences dominées par les combrétacées, les Ficus glumosa, les Parian biglobosa et les Pterocarpus erinaceus ; les feux de brousse et les coupes clandestines constituent un danger pour cette formation végétale ;

- la palmeraie qui abrite d'importants peuplements de palmiers à huile (Elacis guineensis) avec des superficies estimées environ à 25 000 hectares. Cependant, elle est surtout caractérisée par son état de dégradation avancée et l'absence de régénération naturelle devant assurer sa pérennité ;

- la rôneraie est répertoriée dans les Arrondissements de Djibabouya, Djirédji et Bona. Dans la zone de Diafilon, les coupes clandestines et les effets néfastes des dernières années de sécheresse ont fini de détériorer profondément la rôneraie qui jadis, faisait la fierté de ces localités ;

- la mangrove, localisée dans les Bolongs et le long du Soungrougrou, est composée de Rhizophora racemosa en bordure et d'Avicenia nitida en vasière. Suite aux années de sécheresse, elle a presque disparu.

Aussi, importe t-il de noter que la nouvelle région de Sédhiou compte 12 forêts classées qui s'étendent sur une superficie de 83 543 ha.

5. RESSOURCES FAUNIQUES

Le potentiel faunique de la région est constitué du gibier à poils et à plumes. Les principales espèces répertoriées sont les phacochères, les biches, les singes, les tourterelles, les pintades, les perroquets, les pigeons verts, les perdrix, les oies et canards sauvages, etc.

Pour ce qui est de l'avifaune, la région constitue une plateforme assez importante dans la migration de certaines espèces telles que les cigognes et les anatidés.

L'importance et la diversité des ressources fauniques offrent des possibilités de développement du tourisme cynégétique dans la région. Ainsi les superficies considérées sont évaluées à plus de 200 000 hectares (source BIC, IREF/Sédhiou, 2010).

Cependant, la dégradation de l'habitat sauvage liée au braconnage, à diverses autres actions anthropiques, aux aléas climatiques et aux travaux routiers explique en partie la disparition de certaines espèces comme l'hippopotame, le caïman, le buffle, le lion, la tortue d'eau douce, etc.

6. RESSOURCES PISCICOLES

Les plans d'eau de la région se caractérisent par une importante diversité biologique. Les espèces sont essentiellement composées d'ethmaloses, de mulets, de tilapia, de capitaine -otolithes, de crevettes, de trachinotes, de guerres, de crabes et de brochets.

L'écosystème de la région de Sédhiou dispose de potentialités aquacoles (pisciculture, crevetticulture et ostréiculture), qui, mieux exploitées, pourraient servir d'alternatives à la raréfaction de la ressource halieutique continentale.

Les pressions diverses exercées sur les milieux et les ressources font surgir une situation de dépérissement de la diversité biologique.

La forte salinité des plans d'eau a entraîné la rareté voire la disparition de certaines espèces d'eau douce telles que les clarias, les silures et le nanisme de certaines tels les ethmaloses.

L'hyperhalinité qui est la caractéristique environnementale du système local du fleuve Casamance a eu des effets néfastes sur la mangrove, principale source d'enrichissement trophique de l'écosystème.

7. ASPECTS ECONOMIQUES

a) Agriculture

L'économie régionale est pour l'essentiel une économie à vocation agricole. Le secteur de l'agriculture emploie plus de la moitié de la population active. Les spéculations dominantes restent l'arachide et le mil. L'exploitation forestière et l'arboriculture, notamment, fruitière constitue un secteur d'espoir pour les populations.

b) Elevage

En majorité de type extensif sédentaire, constitue une activité essentielle de l'économie régionale. Les espèces élevées dans la région sont : les bovins, composés essentiellement de la race N'dama et de quelques métis issus de races locales (département de Bounkiling) et de races exotiques (produits des campagnes d'insémination artificielle).

c) La pêche

Arrosé par le fleuve Casamance et ses affluents, Sédhiou est une région où se développent d'importantes activités piscicoles. Les principales espèces rencontrées sont les carpes, les mulets et les crustacées. IL faut cependant noter la raréfaction de plus en plus accrue de la ressource halieutique.

d) Le tourisme

La région de Sédhiou, de par ses potentialités culturelles et forestières, offre de réelles possibilités de développement du tourisme. En plus des sites et monuments historiques, l'existence de forêts offre des possibilités non négligeables de développer le tourisme cynégétique. La chasse constitue une belle perspective dans la région de Sédhiou. Les réceptifs hôteliers sont pour la plupart localisés dans les communes de Sédhiou et de Diendé.

e) Les voies de communication

Une des contraintes majeures qui freinent l'essor des activités de production et de commercialisation, est l'enclavement interne et externe de la région. Isolée du nord du pays et faiblement raccordée aux régions et pays limitrophes, la région présente des voies de communication interne (routière et fluviale) très peu praticables ou insuffisamment valorisées en moyens adaptés de transport. Les difficultés liées à la traversée de la Gambie, au niveau de Farafégné, qui constitue la voie d'accès la plus courte, aggravent l'enclavement de Sédhiou. A cette faible mobilité des personnes et des biens, s'ajoute le déficit en moyens de télécommunication.

Mais plus généralement, la région de Sédhiou bute sur un déficit en infrastructures. Dans certaines parties de la région de Sédhiou, les populations n'ont pas encore accès au téléphone et l'accès à internet est très faible et principalement concentré dans les grandes agglomérations. En matière de transport aérien, le seul aérodrome, situé à Diendé, est configuré pour de tout petits avions et uniquement pour des opérations d'atterrissage et d'envol.

8. ASPECTS SOCIAUX

f) La culture

Les activités culturelles sont composées pour l'essentiel de journées culturelles, de festivals (musique, danses…), d'arts plastiques, de littérature…

Le patrimoine culturel, est réparti sur tout le territoire région. Des sites, monuments ou vestiges historiques de valeur pourraient être proposés à l'inscription sur la liste du patrimoine national (l'île du diable, le site de Kéréwane…)

Les infrastructures culturelles sont constituées par le Centre culturel régional, le Fort Pinet Laprade, les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) de Goudomp, Tanaff, Bounkiling, Marsassoum et Sédhiou. Beaucoup de ces infrastructures demeurent encore sous-équipées et sont confrontées à des difficultés d'entretien et de gestion.

La région est dépourvue d'infrastructures culturelles fonctionnelles limitant du coup la promotion de la filière artistique. La région compte une diversité d'acteurs culturels regroupés pour l'essentiel dans des associations.

g) Education

Beaucoup d'efforts sont enregistrés dans le renforcement du système ces dernières années. Cependant, beaucoup reste à faire, notamment au niveau de la petite enfance et à l'élémentaire avec surtout l'implantation et le fonctionnement des écoles franco –arabes privées et les classes expérimentales en langues nationales.

a) La santé

Selon l'EDS-MICS 2010-2011, plus trois ménages sur quatre de la région (79,9%), s'approvisionnent en eau de boisson à partir d'une source d'eau non améliorée (puits creusé non protégée : 79,7%, source d'eau non protégée 0,2%) et seulement 4,2% des ménages disposent de robinet dans le logement ou la concession. La quasi totalité des femmes en âge de procréer ne dispose d'aucune couverture médicale (98,2%). 10,3% de femmes et 8,3% d'hommes sont atteints de maladies chroniques. Le taux de prévalence du VIH est de 2,0%, ce taux est plus élevé chez les jeunes de 15-24 ans avec 2,1%. 38,4% de la population ne dispose pas de moustiquaire.

b) Sport et loisir

Le sport est l'une des principales sources d'épanouissement des jeunes. La région a une culture associative fortement ancrée. Le football est l'activité sportive la plus pratiquée à travers la ligue régionale de football les ASC et les «navétanes» (tournoi de foot inter quartier). La pratique du sport se vulgarise et se diversifie de plus en plus (basketball, handball, athlétisme, arts martiaux etc.) grâce à l'accompagnement et à l'encadrement des services régionaux et départementaux du sport.

9. SITUATION DE LA PAUVRETE

D'après le rapport de l'ESPS-2011, 68,3 % des ménages sont en dessous du seuil de pauvreté. Cette pauvreté est plus ressentie chez les hommes où elle atteint 68,8 %. Les tranches d'âge des moins de 35 ans et celles des 35-59 ans sont affectées aux taux respectifs de 44,**2 % et 68,1 %.**

CHAPITRE 1 : DEMOGRAPHIE

Introduction

Le présent chapitre traitera des caractéristiques de la population de la région, notamment l'évolution de son effectif, sa structure par âge et par sexe ainsi que sa répartition géographique et sa densité, en mettant en relief son rythme d'accroissement ainsi que sa dynamique. La plupart des données présentées sont issues des projections démographiques, des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS).

1.1 PRESENTATION DE LA POPULATION

Les projections officielles de la population de l'année 2011 estiment la population de la Région de Sédhiou à 442 700 habitants soit 3,4 % de la population nationale. Une densité de 60 habitants au km2 et un taux d'accroissement naturel de 2,6 % par rapport à l'année 2010.

L'effectif de la population masculine est inférieur à celui de la population femmes, ce qui donne un rapport de masculinité de 98 hommes pour 100 femmes.

1.2 EVOLUTION DE LA POPULATION

Selon les données issues des trois recensements effectués, la population de Sédhiou, de son ancien statut de département à celui de région, est passée de 212 804 habitants en 1976 à 282 248 habitants en 1988, puis à 341 144 habitants en 2002. Les dernières projections démographiques de l'ANSD, estime la

population à 406 785 habitants en 2008, à 417 812 en 2009, à 431 238 en 2010 habitants et à 442 700 habitants en 2011.

- ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est passé de 2,4 % entre 1976 et 1988 à 1,4 % entre 1988 et 2002 avant de revenir à 2,3% entre 2002 et 2010. Entre 2010 et 2011, l'augmentation nette de la population régionale est estimée à 11 462 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1, 42 % ce qui correspond à un doublement de la population tous les 49 ans.

Tableau 1. 1: Evolution du taux d'accroissements

	RGP 1976	**RGP 1988**	**RGHP 2002**	**Pop 2010**	**Pop 2011**
Effectifs	212 804	282 248	341 144	431 238	442700
Taux d'accroissement en %		2,4	1,4	2,3	2,7

Source : ANSD

1.3 LA FECONDITE

Les données de l'EDS-MICS montrent qu'au Sénégal, chaque femme donnerait naissance en moyenne à 5,0 enfants à la fin de sa vie féconde.

Ce nombre variant selon les régions, dépasse le nombre moyen de 6 enfants par femme dans la Région de Sédhiou. La mortalité infantile également très forte atteint à Sédhiou le taux de 142 ‰ (le taux le plus élevé au Sénégal après celui de Kédougou qui est de 154 ‰). Ces indicateurs sont largement tributaires des caractéristiques sociodémographiques des ménages tels que le niveau de pauvreté (68,3% des ménages de Sédhiou vivent en dessous du seuil de pauvreté) et le niveau d'instruction des femmes en âge de procréer (70,5% des femmes en âge de procréer sont sans aucun niveau d'instruction à Sédhiou).

1.4 ANALYSE DE LA POPULATION SELON L'AGE

L'analyse portera sur l'effectif de la population, sa composition selon l'âge, selon le sexe, sa répartition selon le milieu de résidence et sa répartition par département.

La caractéristique fondamentale de la région est la jeunesse de sa population. En effet, 49% de la Population a moins de 15 ans, 11% a un âge compris entre 15 et 20 ans et seulement 5 % a pour de plus de 60 ans.

1.4.1 Pyramide des âges

La pyramide des âges de la région de Sédhiou se présente avec une base large surmontée d'un sommet rétréci, type de pyramide des pays en développement où la fécondité reste encore forte alors que la mortalité est nettement en baisse. La forte pente affichée sur les cotés de la pyramide montre que la population renferme un plus grand nombre de personnes de 5 à 60 ans (79 % de la population) alors que les moins de 5 ans et les plus de 60 ans représentent respectivement 4,3 % et 16,7 % de l'effectif total.

Tableau 1. 2 : Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe

	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
0-4	37 225	17	36 667	16	73 893	17
5-9	40 269	18	39 553	18	79 823	18
10-14	32 234	15	28 582	13	61 087	14
15-19	23 865	11	25 045	11	48 911	11
20-24	16 620	7	17 481	8	34 101	8
25-29	13 168	6	15 430	7	28 598	6
30-34	10 865	5	14 316	6	25 181	6
35-39	8 856	4	10 875	5	15 992	4
40-44	8 275	4	7 867	4	17 788	4
45-49	6 710	3	6 159	3	12 869	3
50-54	6 078	3	6 188	3	12 266	3
55-59	4 206	2	3 521	2	7 727	2
60-64	3 829	2	3 302	2	7 798	2
65-69	2 398	1	1 897	1	4 297	1
70-74	1 813	1	2 126	1	4 280	1
75-79	933	0	688	0	1 620	0
80 et +	1 274	1	1 458	1	2 733	1

Source : ANSD

Figure 1. 1: Pyramide des âges de la population en 2011

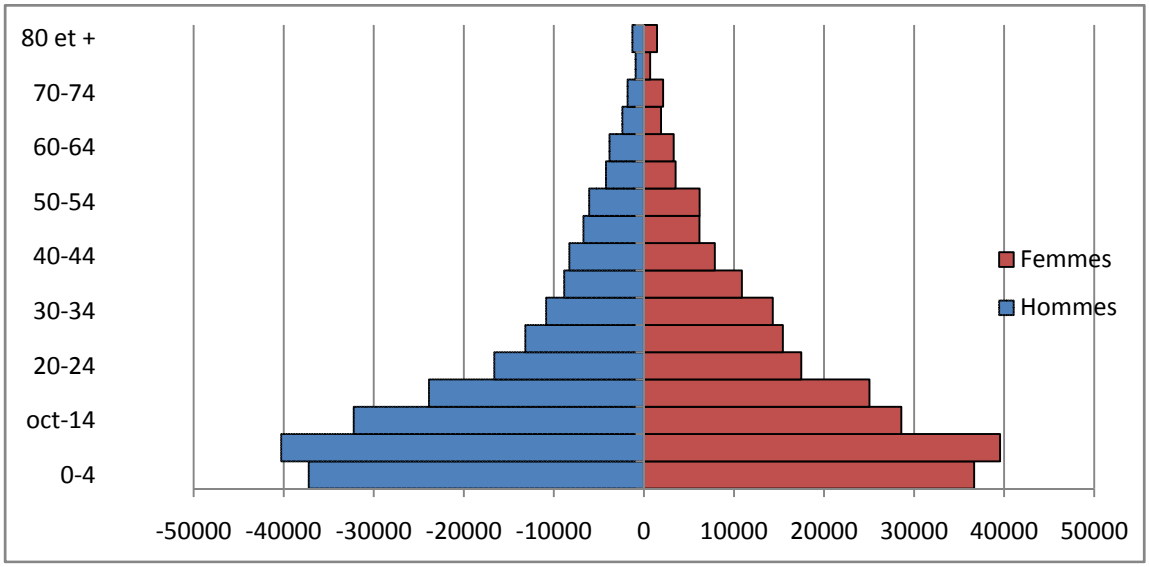

Source : ANSD

1.4.2 Structures par grands groupes d'âge particuliers

- **Les adolescents**

Les adolescents sont des jeunes âgés de 10 à 19 ans. Au niveau régional, leur effectif est de 109 997 soit 25 % de la Population total.

- **La population scolarisable**

La population scolarisable peut être subdivisée en trois parties, La population d'âge préscolaire (3-6 ans), la population scolarisable au primaire (7-13 ans) et la population scolarisable au secondaire (14-19 ans).

Les projections officielles de l'année 2011 estiment la population d'âge préscolaire (3-6 ans) à 64 684, celle des (7-13 ans) à 96 882 et celle des (14-19 ans) à 59 967 individus représentant respectivement 14,6 %, 21 ,9 % et 13,5 % de la population total de la région.

La population ainsi constituée engendre beaucoup de charges en matière d'éducation et de formation des jeunes.

1.4.3 Le ratio de dépendance démographique

Le ratio de dépendance démographique est fonction de la structure par âge de la population. C'est le rapport entre le nombre d'individus supposés dépendre des autres pour leur vie quotidienne (jeunes enfants et personnes âgées) et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge.

L'indicateur de dépendance démographique, utilisé ici, rapporte le nombre de personne d'âge inférieur à 15 ans et de plus de 65 ans à la population des 15 à 65ans. Ce rapport est de 105 %, c'est à dire 105 personnes en charges pour 100 travailleurs dans la région de Sédhiou.

1.4.4 Rapport de masculinité

A la naissance, on observe en moyenne 99 garçons pour 100 filles.

Mais ce rapport de masculinité bascule rapidement en faveur des garçons des l'âge de 1 an. Cette dominance se maintient pendant les 14 ans qui suivent, ce qui pourrait s'expliquer par de pratiques coutumières exercées sur les filles à cet âge (excision, mariage précoce, forte migration pour des travaux de domestiques dans les centres urbain, …).

A partir de 16 ans les femmes restent encore plus nombreuses jusqu'à 46 ans ce qui peut être dû à une surmortalité des hommes par rapport aux femmes, mais également aux effets de l'émigration et de l'exode qui touchent plus les hommes adultes que les femmes.

1.5 REPATITION SPATIALE DE LA POPULATION

1.5.1 Répartition de La population selon le Département

La population estimée à 442 700 hbts, soit 218 960 hommes et 223 740 femmes est inégalement répartie entre les départements. En effet, Sédhiou qui abrite la capitale régionale abrite 39 % de la population, alors que 35 % réside à Goudomp et 26 % à Bounkiling.

Les femmes sont plus nombreuses dans chaque Département. Elles représentent 51% de la population totale. Diendé est La communauté rurale la plus peuplée avec 20 655 hbts, suivis de Simbandi Brassou avec 20 281 et de Bona avec 20 140 hbts. Les communautés rurales les plus faiblement peuplées sont celles de Samé Kanta 3322 hbts, Kandiong Mangana 4872 hbts et Diouboudou 4963 hbts.

Tableau 1. 3: répartition de la population par DPT et par sexe

	Sexe		Total	
Département	Masculin	Féminin	Effectif	%
Bounkiling	57 055	57 286	114 341	26
Goudomp	76 983	79 664	156 647	35
Sédhiou	84 922	86 790	171 712	39
Total	218 960	223 740	442 700	100

Source : ***ANSD***

Figure 1. 2 : Répartition de la population par DPT

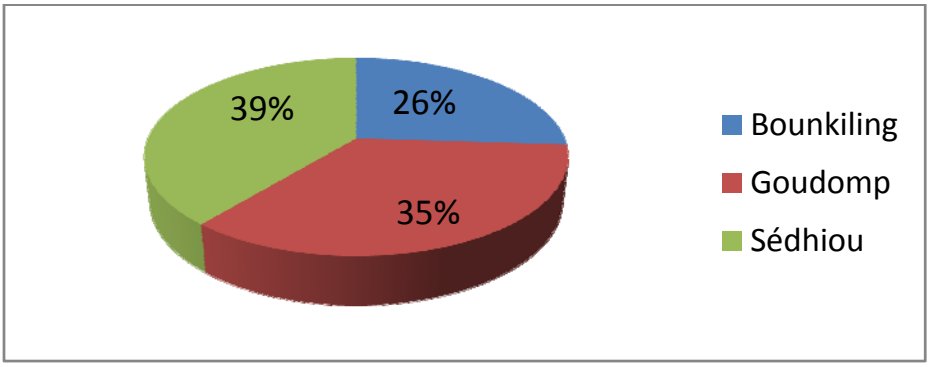

Source : ***ANSD***

1.5.2 Répartition de la Population selon le milieu de résidence

Sur 442 700 hbts, 373 781 soit 84 % de la population de la région vit en milieu rural. Les femmes y sont plus représentées avec 50,84 %.

Diendé est la communauté rurale la pus peuplée avec 20 655habitants, suivi de Simbandi balante avec 20 281 habitants et de Bona avec 20 140 habitants (plus de détails voir annexe).

Tableau 1. 4: répartition de la population par milieu de résidence et par sexe

Nom localité	2011			%
	Homme	Femme	Totale	
ZONE URBAINE	**35 223**	**33 696**	**68 919**	**16**
ZONE RURALE	**183 737**	**190 044**	**373 781**	**84**

Source : ***ANSD***

Figure 1. 3 : Répartition de la population rurale selon le sexe

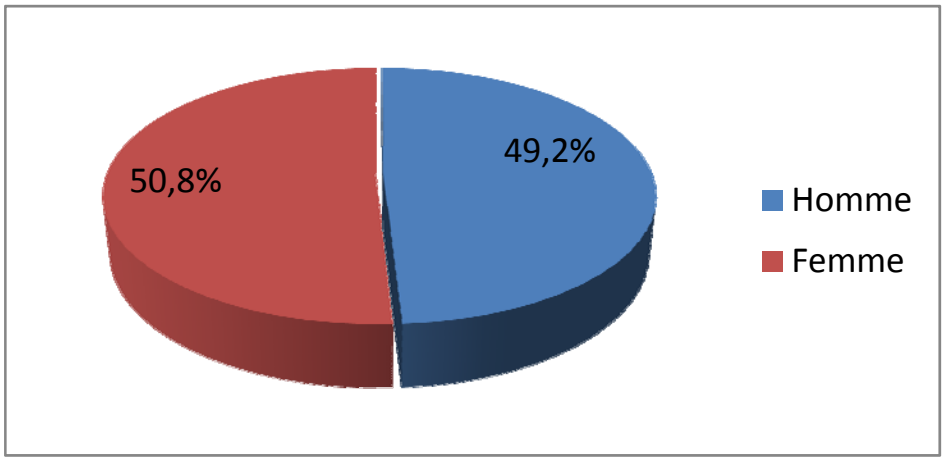

Conclusion

A l'image du niveau national, la région de Sédhiou est caractérisée par la jeunesse de sa population et par la domination du sexe féminin. Plus de 4/5 de la population vit en milieu rural, cette situation engendre des problèmes tels que, l'accès a l'eau potable, insuffisance des infrastructures d'éducation, de santé, de transports et l'aménagement des espaces jeunes.

CHAPITRE 2 : HYGIENE PUBLIQUE

Une population en bonne santé est une population qui vit dans de meilleures conditions d'hygiènes. C'est pour cette raison que, les agents d'hygiène mènent une lutte hardie pour combattre l'insalubrité environnementale. Au niveau régional, la mission est gérée par un service d'hygiène chargé de vulgariser les réflexes et comportements visant à acquérir et à préserver la santé.

L'Object de ce chapitre, est de passé en revue les différentes activités qui ont été menées dans la région par le service d'hygiène en 2011, notamment les visites domiciliaires, les infractions et les mesures répressives.

2.1 LES RESSOURCES HUMAINES

Le service d'hygiène compte 09 agents en 2011 répartis dans les trois départements de la région. Il est composé en majorité d'agents d'hygiène (5 agents) et d'auxiliaires d'hygiènes (2 agents). La répartition du personnel selon le département montre que la sous brigade de Sédhiou détient le plus grand effectif avec 5 agents. Les départements de Goudomp et Bounkiling comptent respectivement 2 et 3 agents.

Seul le département de Goudomp compte 1 sous-officier d'hygiène.

Le département de Sédhiou détient le seul technicien supérieur en génie sanitaire

Tableau 2. 1 : Répartition du personnel par département

DPTS	ING génie sanitaire	Sous-officier	Tech. Sup Génie Sanitaire	Agent d'hygiène	Auxiliaire d'hygiène	Autres	Total
Sédhiou	0	0	1	3	1	0	5
Bounkiling	0	0	0	1	1	1	3
Goudomp	0	1	0	1	0	0	2
Totaux	0	1	1	5	2	0	9

Source : S.R.H.S

2.2 LES RESSOURCES MATERIELLES

En 2011, le matériel utilisé comprend : les Pulvérisateurs à moteur, les Pulvérisateurs manuels et les Kits d'analyses.

Les Pulvérisateurs à moteur sont les plus nombreux avec 5 unités fonctionnelles, suivi des Pulvérisateurs manuels avec 4 unités fonctionnelles et des Kits d'analyses avec une unité en bon état.

Le matériel est inégalement reparti entre les départements. En effet, la sous brigade de Sédhiou compte 4 Pulvérisateurs à moteur, 2 Pulvérisateurs manuels et l'unique Kit d'analyse de l'iodation du sel. La sous brigade de Goudomp détient 2 pulvérisateurs, un à moteur et un manuel, alors que celle de Bounkiling n'a qu'un pulvériseur manuel.

Tableau 2. 2: répartition des ressources matérielles par type et par DPT

Structures	Pulvérisateurs moteurs		Pulvérisateurs manuels		Kits d'analyses		Autres	
	Existant	Fonctionnels	Exit	Fonct	Exist	Fonct	Exist	fonct
S/BH Sédhiou	4	4	3	2	1	1	0	0
S/BH Goudomp	1	1	1	1	0	0	0	0
S/BH Bounkiling	0	0	1	1	0	0	0	0
Total	5	5	5	4	1	1	0	0

Source : S.R.H.S

2.3 ACTIVITES DES SERVICES D'HYGIENE

Elles portent sur les visites de contrôle effectuées dans les domiciles et Etablissements Recevant du Public et les traitements domiciliaires.

2.3.1 Visites des concessions

En 2011, 5 770 concessions renfermant une population totale estimée à 57 700 habitants (soit 10 personnes par concession) ont été visitées. Les trois (03) départements de la région sont touchés. Les concessions du département de Sédhiou ont été les plus visitées avec 3 520 visites enregistrées, soit 61 % du total régional, suivi de Goudomp avec 1 500 visites représentant 26 % et de Bounkiling avec 13 %.

Ce classement ne varie pas en termes de population couverte, Sédhiou détient l'effectif le plus élevé de populations visitées suivi de Goudomp et de Bounkiling.

Tableau 2. 3 : Répartition des prospections selon les DPT

Département	Total	%
Bounkiling	750	13
Goudomp	1 500	26
Sédhiou	3 520	61
Total	5 770	100

Source : S.R.H.S

Tableau 2. 4: Répartition des visites dans les domiciles selon le milieu

Département	**Visites**	
	Urbain	**Rural**
Bounkiling	540	210
Goudomp	900	600
Sédhiou	2640	880
Total	4080	1690

Source : S.R.H.S

La répartition des visites selon le milieu de résidence donne 4 080 visites en milieu urbain représentant 70,71 % de l'effectif total tandis que le milieu rural enregistre 1 690 visites.

- **Approvisionnement en eau**

En 2011, la source d'approvisionnement en eau la plus visitées dans les concessions est « robinet et autres points d'eau » avec 2 949 unités visitées. Cette position est certaine dû aux autres points d'eau quand sait la faiblesse du taux de branchement au robinet de la région. Les puits qui constituent la principale source d'approvisionnement de la région ont été visités 84 fois. La borne fontaine est la source la moins visitée avec 7 observations.

- **Conservation et Stockage de l'eau**

En 2011, le principal moyen de conservation/stockage de l'eau observé est le canari traditionnel avec 3 138 unités observées. Le réservoir en ciment reste le conservatoire d'eau le moins observée avec 186 unités observées.

- **Evacuation des Excréta**

Les latrines traditionnelles ont été les plus visitées par les agents d'hygiène en tant que moyen d'évacuation des excréta (2 215 visites). Ils sont suivis en cela par les sans systèmes qui ont reçu 1600 fois la visite des agents d'hygiène soit 28 % des visites effectuées.

Cependant l'approche ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) qui se déroule actuellement dans 50 villages avec une possibilité d'extension dans 30 autres villages en 2012 est de nature à réduire le GAP.

Tableau 2. 5: visites des concessions

	INDICATEURS	Structure			
		S/B Sédhiou	S/B Goudomp	S/B Bounkiling	Totaux
	Nbre de concessions visitées	3520	1500	750	5770
Approvisionnement en eau	Population des conc. Visitées	35200	15000	7500	57700
	Brt.Particuliers	1320	480	258	2058
	B. Fontaines	4	3	0	7
	Forages	18	15	9	42
	Puits non protégé	400	150	151	701
	Puits protèges	80	30	31	141
	Sources contrôlées	306	28	126	460
	Robinets+autres pts d'eau	1822	678	449	2949
	Fûts métalliques	312	120	61	493
Conservation et Stockage de l'eau	Fûts plastiques	546	210	106	862
	Canaris traditionnels	1989	765	384	3138
	Canaris à Robinet	195	75	38	308
	Réservoirs en Ciment	117	45	24	186
	Réfrigérateur	585	225	113	923
Evacuation des Excréta	Fosses septique	110	40	19	169
	Latrines améliorées	780	300	150	1230
	Latrines Tradit	1404	540	271	2215
	Fosse étanches	936	360	181	1477
	Sans Systèmes	1014	390	196	1600
	Nbre Poubelles 26	1014	273	50	1337

Source : S.R.H.S

- **Contrôle de l'eau**

En 2011, 2 949 sources d'eau dont 2 239 en milieu urbain et 710 en milieu rural ont été visitées par les agents d'hygiènes.

Par contre un échantillon de 460 sources, renfermant 301 en zone urbaine et 159 en zone rurale, est régulièrement suivi. Les visites et contrôles effectués renseignent que 2 248, dont 1 779 en milieu urbain et 469 en milieu rural, sont faits sur des sources obéissant les normes d'aménagement.

Tableau 2. 6 : contrôle de l'eau pour l'année 2011

Structures	Nbre Sources Totales visitées		Nbre sources suivies		Populations desservies		Nbre sources respectant les normes d'aménagement	
	Zones urbaines	Zones rurales	Z.U	Z.R	Z.U	Z.R	Z.U	Z.R
S/BH Sédhiou	1441	381	200	106	27000	12 000	1151	271
S/BH Goudomp	479	199	20	8	900	600	389	139
S/BH Bounkiling	319	130	81	45	540	210	239	59

Source : S.R.H.S

2.3.2 Inspection des établissements recevant du public et assimilés

Les activités de contrôle des établissements recevant du public se chiffrent, en 2011, à 825 visites au niveau régional. Ces visites sont ainsi réparties entre les départements : 419 visites effectuées par la sous brigade de Sédhiou, 229 par celle de Bounkiling et 177 par celle de Goudomp.

La répartition selon la catégorie de l'établissement contrôlé montre que les boutiques sont les plus touchées (19,88 %) suivi des lieux de vente d'eau glacée (8,97 %).

Les ‘’pousses-pousses’’ et les buvettes sont les moins touchées avec chacun 0,12 %.

Tableau 2. 7: Inspection des E.R.P et assimilés : zones urbaines et rurales

CATEGORIES	structure			total	%
	SB Sédhiou	SB Goudomp	SB Bounkiling		
Nbre lieux visités	419	177	229	825	100
Boutiques	83	37	44	164	19,8
Restaurants	33	10	14	57	6,9
Gargotes	32	12	19	63	7,6
Cafétéria	22	2	4	28	3,4
Dibiteries	14	7	6	27	3,3
Boulangeries	34	17	22	73	8,8
Kiosque à lait	0	0	0	0	0,0
Tangana	26	9	13	48	5,8
Vente aliments sur voie Publique	17	10	20	47	5,7
Boucheries	0	0	0	0	0,0
Cantines	1	1	1	3	0,4
Vente eau glacée	37	18	19	74	8,8
Vente eau de table	15	0	4	19	2,3
Cinéma	29	20	17	66	8,0
Bars	0	0	0	0	0,0
Hôtel	9	1	3	13	1,9
Ecoles	1	1	1	3	0,4
Daaras	23	6	5	34	4,1
Hôpitaux PS CS	8	6	5	19	2,3
Epiceries	20	10	7	37	4,5
Buvette	1	0	0	1	0,1
Usine Transformation	3	2	4	9	1,1
Pousses pousse	1	0	0	1	0,1
Kiosque à pain	10	8	21	39	4,7
Autres	0	0	0	0	0,0

Source : S.R.H.S

2.3.3 Infractions constatées

- **Au niveau des concessions**

Les descentes sur le terrain ont permis de détecter plusieurs sortes d'infractions. Elles sont, en général orientées vers l'entretien et la propreté des locaux et le traitement des eaux usées.

Au terme de ces visites, 10 551 infractions ont été constatées.

Le défaut de poubelle réglementaire est l'infraction la plus fréquente avec 4 710 cas représentant 44,64 % des infractions enregistrées, suivi de celui du défaut de puisards avec 1 828 infractions et celui de défaut de système d'évacuation sanitaire avec 1 230.

La majorité des infractions revient au milieu urbain avec 6 499 cas soit 61,59 % de l'effectif total.

La répartition par département montre que 5 896 infractions ont été commises dans le département de Sédhiou contre 2 970 pour Goudomp et 1 685 pour Bounkiling.

Le mélange d'ordure et de matières n'est constaté que dans la zone urbaine de Sédhiou et Goudomp.

Tableau 2. 8: visites des concessions

NATURE	Structure			
	S/B Sédhiou	S/B Goudomp	S/B Bounkiling	Total
Dépôt balayage	273	144	114	531
Dépôts d'ordure non conformes	51	114	59	224
Jets eaux usées /voie publique	164	234	142	540
Ecoulement eaux usées	88	99	119	306
Evacuations sanitaires non-conforme	147	213	110	470
Défaut systèmes d'évacuation sanitaire	648	390	192	1230
Défaut Poubelle réglementaire	2960	1180	570	4710
Dépôts gravats -ferrailles / VP	48	27	26	101
Défaut désherbage	114	90	83	287
Ecuries - enclos mal entretenus	58	43	59	160
Défaut de puisards	1285	379	164	1828
Dépôts de fumier	58	56	47	161
Mélange ordures et matière fécales	2	1	0	3
Total	5896	2970	1685	10551

Source : S.R.H.S

- **Au niveau des établissements recevant du public et assimilé**

  Les visites dans les établissements recevant du public ont permis d'enregistrer 1 803 infractions en 2011. Les infractions sont plus fréquentes dans le département de Sédhiou avec 65,61 % des cas et moins fréquentes dans celui de Goudomp avec 12,6 % des cas.

  La répartition selon le type d'infraction montre que la plupart des acteurs du secteur de la transformation et la vente de produits alimentaires n'a pas effectué de visite médicale (567 cas de défaut en visites médicales), cas suivi des défauts tabliers/blouses avec 313 cas. La vente clandestine des produits pharmaceutiques est l'infraction la moins fréquente avec 15 cas

Tableau 2. 9 : infraction des E.R.P et assimilés

NATURE	Structure			
	S/B Sédhiou	**S/B Goudomp**	**S/B Bounkiling**	**Totaux**
dépôts ordures non conformes	56	39	34	129
Défaut poubelles réglementaires	154	79	40	273
Ventes produits alimentaires non protégés	55	26	23	104
Vente aliments avariés	15	10	14	39
Vente aliments périmés	10	14	5	29
Défaut visites médicales	405	63	99	567
Défaut tapis sur comptoir	35	14	13	62
Ventes de produits pharmaceutiques	7	7	1	15
Défaut tabliers / blouses	240	50	23	313
Impropreté corporelle et vestimentaire	206	41	25	272
Totaux	1183	343	277	1803

Source : S.R.H.S

2.3.4 Opération technique

- **Traitement domiciliaire**

En 2011, les sous brigades d'hygiène ont reçu au total 151 demandes de prestations dont 121 satisfaites. La quasi-totalité des demandes a été reçu par la sous brigade de Sédhiou.

Les demandes de prestations portaient essentiellement sur la désinfection (63 satisfaites), la désinsectisation (48 satisfaites) et la destruction d'abeille (40 satisfaites)

Tableau 2. 10 : récapitulation des traitements domiciliaires

						nature des opérations		
	Demandes			Pièces traitées	Surf traitées en m²	Désinfect	Désinsect	Destr abeil
	Reçues	Satisf	Lieux			Nbrsatisf	Nbr satif	Nbr satif
SB / Sédhiou	102	102	Dpt	2040	326400	40	32	30
SB /	30	30	Dpt	600	192000	14	9	7
SB/ Bounkiling	19	19	Dpt	380	121600	9	7	3
TOTAL	151	121	région	3020	640000	63	48	40

Source : S.R.H.S

- **Produits utilisés lors des opérations techniques**

Le chlore est le produit le plus utilisé (80kg) suivi du pétrole lampant (66L), utilisé dans le cadre de la destruction des abeilles et du Dursban CE80 (65L).

Le département de Sédhiou a bénéficié de plus de traitement que les autres départements sur toutes les composantes.

Tableau 2. 11 : nature et volume des produits utilisés

	Structure / Quantité			
NATURE	**S/B Sédhiou**	**S/B Goudomp**	**S/B Bounkiling**	**Totaux**
Spiphor	25L	6L	5L	36L
Chlore	50kg	20kg	10kg	80kg
Dursban CE80	40L	17L	8L	65L
Decis	50L	5L	5L	60L
Pétrole Lampant /dest - abeilles	35L	15l	16l	66L

Source : S.R.H.S

2.3.5 Education à l'hygiène

Les activités d'éducation pour la santé occupent une place centrale dans la santé des populations. Le Service d'hygiène a, au cours de l'année 2011, concentré ses activités sur les communications interpersonnelles (5 770 C.I). Cet aspect est le plus développé dans tous les départements. Elles sont suivies par les causeries (113).

Tableau 2. 12: les méthodes d'éducations appliquées

Natures	**SBH Sédhiou**	**SBH Goudomp**	**SBH Bounkiling**	**Totaux**
Causeries	60	23	30	113
émission radio	15	5	5	25
Autres à préciser : communications inter personnelles	3520	1500	750	5770

Source : S.R.H.S

2.3.6 Travaux d'assainissement

En 2011, 826 travaux d'assainissements ont été réalisés par les sous brigades dont 528 constructions de latrines simples, 105 constructions de puisards, 72 investissements humains et 6 fosses septiques.

Sédhiou est le département le plus assaini avec 545 travaux réalisés, suivi respectivement de Bounkiling (169) et de Goudomp (112 réalisations).

Tableau 2. 13 : répartition des travaux par nature et par département

Nature Travaux	SBH Sédhiou	SBH Goudomp	SBH Bounkiling	Totaux
Investissements humains	30	20	22	72
Construction puisard	50	31	24	105
Fosses septiques	6	0	0	6
Construction latrines simples	397	40	91	528
Construction latrines améliorée	62	21	32	115

Source : S.R.H.S

CHAPITRE 3 : JUSTICE

La région de Sédhiou compte un tribunal départemental hérité de son ancien statut de Département.

Hormis les transférés en provenance des autres structures, il détermine la population carcérale de la région qui comprend les condamnés et les détenus provisoires.

3.1 LES ECROUES

Les écroués concernent toutes les personnes qui, au cours de l'année, ont été incarcérées à la suite d'un mandat de dépôt, d'arrêt, ou d'une réquisition d'incarcération de l'autorité judiciaire, qu'elles soient condamnées, mises en liberté provisoire, acquittées ou relaxées par la suite.

L'effectif des écroués est de 96 en 2011. Il a baissé de 27 unités par rapport à l'année 2010. Cet effectif représente en moyenne 8 écroués par mois.

La population carcérale est inégalement répartie entre les deux sexes ; la moyenne mensuelle des écroués hommes est de 7 contre une écrouée Femme par mois.

Tableau 3. 1 : évolution de l'effectif des écroués

	2010			2011		
MOIS	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
janvier	23	0	23	4	0	4
février	5	0	5	4	0	4
mars	7	0	7	19	0	19
avril	8	2	10	3	1	4
mai	2	0	2	5	2	7
juin	9	2	11	5	2	7
juillet	5	0	5	10	0	10
août	11	0	11	6	0	6
septembre	16	0	16	15	0	15
octobre	13	1	14	3	1	4
novembre	7	1	8	11	0	11
décembre	11		11	4	1	5
TOTAL	117	6	123	89	7	96

SOURCE : Maisons d'arrêt et de correction de Sédhiou

3.2 REPARTITION DES DETENUS PAR NATIONALITE ET PAR TYPE DE DETENTION

➢ Condamné

Un condamné, est une personne qui après jugement, a fait l'objet d'une condamnation définitive ou d'une condamnation assortie de sursis.

L'effectif des condamnés est de 105. Il est composé de 92 sénégalais et de 13 étrangers.

Dans l'ensemble le nombre de condamnés a baissé de 11 unités par rapport à l'année 2010. Pris par nationalité, le nombre des sénégalais a baissé de 13 unités alors que celui des étrangers connait une hausse de 12 unités par rapport à l'année 2010.

La fréquence maximale des détentions est enregistrée au mois de janvier (période de récolte en milieu rural) suivi de la période Aout – Septembre (Période de soudure).

Tableau 3. 2: répartition des détenus par nationalité et selon les mois

	2010						2011					
MOIS	SENEGALAIS			ETRANGERS			SENEGALAIS			ETRANGERS		
	dpro	cond	total	dpro	cond	total	dpro	cond	total	dpro	cond	total
janvier	0	23	23	0	0	0		4	4		2	2
février	0	5	5	0	0	0		2	2		2	2
mars	0	0	0	0	0	0		19	19		3	3
avril	0	10	10	0	0	0		4	4		1	1
mai	0	2	2	0	0	0		7	7		1	1
juin	0	11	11	0	0	0		5	5		2	2
juillet	0	5	5	0	0	0		10	10		1	1
août	0	11	11	0	0	0		6	6		0	0
septembre	2	16	18	0	0	0		15	15		0	0
octobre	0	14	14	0	0	0		4	4		1	1
novembre	0	7	7	0	0	0		11	11		0	0
décembre	0	9	9		1	1		5	5		0	0
Total	2	113	115	0	1	1		92	92		13	13

SOURCE : Maisons d'arrêt et de correction de Sédhiou

Figure 3. 1: répartition des détenus selon les mois

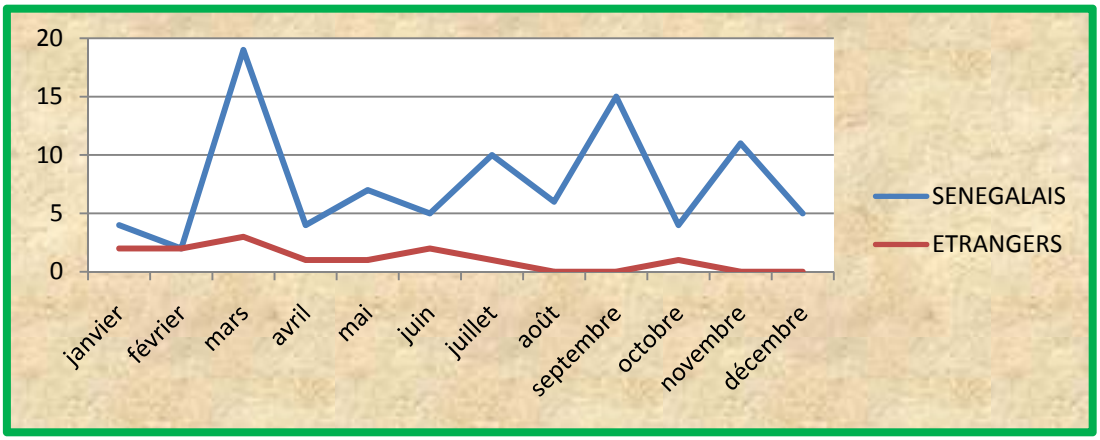

SOURCE : Maisons d'arrêt et de correction de Sédhiou

3.3 REPARTITION DES DETENUS SELON LA NATURE DE L'INFRACTION

Globalement le nombre d'infraction a baissé par rapport à l'année 2010 (102 cas contre 112 cas. Le vol reste l'infraction la plus fréquente malgré la baisse enregistrée par rapport à l'année 2010 (36,3 % contre 50 %). Les coups et blessures volontaires suivent avec une fréquence de 35,3 % contre 31,3 % en

2010.Les infractions telles que meurtre, Assassinat, homicides (volontaire ou involontaire), infanticide, empoisonnement n'ont pas été causes de condamnation en 2011.

Tableau 3. 3 : répartition des détenus selon la nature de l'infraction

	2010		2011	
INFRACTIONS	**EFFECTIFS**	**%**	**EFFECTIFS**	**%**
Vols	56	50,0	37	36,3
Usage et trafic de stupéfiants	0	0,0	12	11,8
Coup et blessure volontaire	35	31,3	36	35,3
Viol – attentat aux mœurs	0	0,0	1	1,0
Escroquerie AC	2	1,8	5	4,9
Recel	7	6,3	2	2,0
Autres délits	11	9,8	3	2,9
Meurtre- Assassinat- Parricide	0	0,0	0	0,0
Faux, usage de faux	1	0,9	0	0,0
Homicide volontaire, involontaire	0	0,0	0	0,0
Faux et usage de faux	0	0,0	0	0,0
Homicide volontaire, involontaire	0	0,0	0	0,0
Infanticide	0	0,0	0	0,0
Rébellion, outrage à agent	0	0,0	0	0,0
Vagabondage - Mendicité	0	0,0	6	5,9
Détournement deniers publics	0	0,0	0	0,0
Proxénétisme	0	0,0	0	0,0
Fraude	0	0,0	0	0,0
Atteinte à la sureté de l'état	0	0,0	0	0,0
Empoisonnement	0	0,0	0	0,0
Total	112	100	102	100

Source : MAC Sédhiou

CONCLUSION

A Sédhiou, la population carcérale est essentiellement masculine. Le nombre d'écroués a subi une baisse en 2011. On note que la plupart des détenus sont accusés de vol, de coups et blessures volontaires.

CHAPITRE 4 : EDUCATION

L'Education est un pilier indispensable du développement de l'individu et de la société, ce qui fait du Droit à l'éducation, un Droit fondamental pour tous.

La prise de conscience d'une telle réalité fait que notre pays a, depuis 2000, ratifié beaucoup de conventions et déclarations relatives à l'éducation

Malgré les efforts consentis pour l'atteintes des objectifs, le système éducatif connaît encore quelques insuffisantes liées, notamment à l'accès, à la qualité et à la gestion.

Ce chapitre va porter sur les cycles d'enseignement préscolaire, primaire, moyen, secondaire, ainsi que la formation professionnelle.

4.1 PETITE ENFANCE

4.1.1 Les structures

Les structures d'enseignement de la petite enfance de la région de Sédhiou ont connu une progression entre 2010 et 2011. Leur nombre est passé de 46 à 62 en un an soit un taux de variation de 34,9 %.

En 2011, le public est majoritaire avec 52 établissements soit 83,9 % de l'effectif total.

Figure 4. 1: Répartition des structures d'enseignement préscolaire par DPT

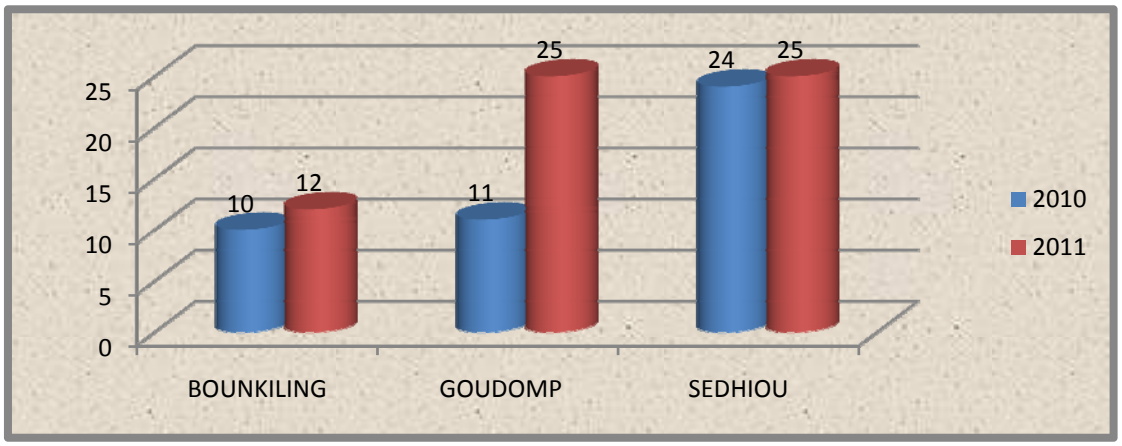

Source : IA Sédhiou

4.1.2 Effectifs petite enfance

L'effectif régional de la petite enfance est de 5 506, il a plus que doublé par rapport à l'année 2010. Le département de Goudomp renferme le plus grand effectif 2 273 enfants soit 41,3 % de l'effectif régional et le département de Bounkiling le plus petit effectif avec 996 enfants soit 18,1 % de l'effectif régional. Les cases des tout-petits comptent 2 951 élèves représentant 53 % suivies des classes préparatoires comptant 1 366 élèves et représentant 25 % de l'effectif.

Tableau 4. 1: Répartition de l'effectif de la petite enfance par Département

	EFFECTIF 2011						
	Maternelle	CTP	Garderie		Classes préparatoires	T	%
STRUCTURES	PU	PU	PU	PR	PU		
BOUNKILING	184	279	0	105	428	**996**	18,1
GOUDOMP	234	1510	0	262	267	**2273**	41,3
SEDHIOU	152	1162		252	671	**2237**	40,6
IA	**570**	**2951**	**0**	**619**	**1366**	**5506**	100

Source : IA Sédhiou

- **Evolution chronologique des effectifs de la petite enfance**

Ce tableau montre une augmentation continue de 2006 à 2011 des effectifs du préscolaire avec un taux de progression explosif de plus 119 % entre 2010 et 2011.

Figure 4. 2: Evolution des effectifs de la petite enfance de 2006 à 2011

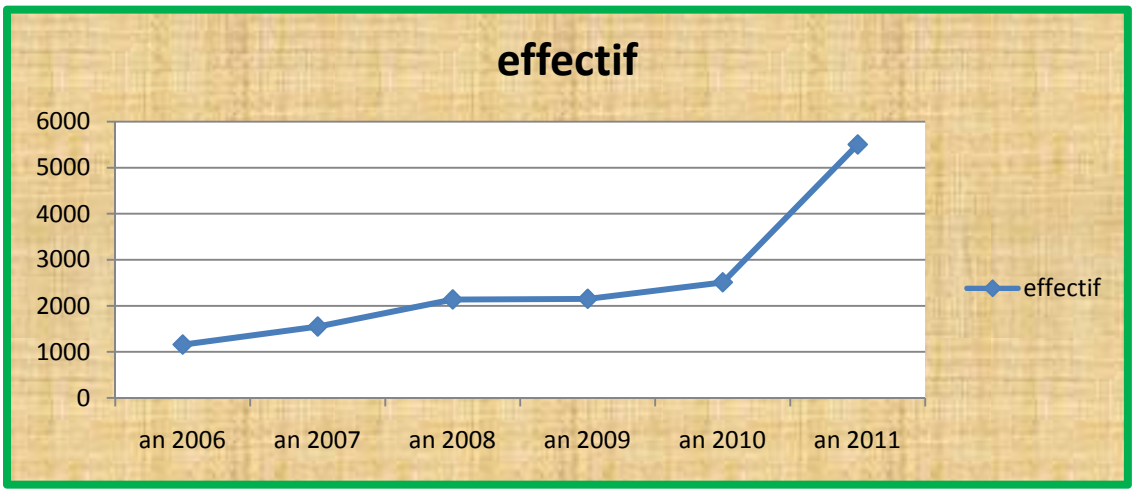

Source : IA Sédhiou

4.2 ELEMENTAIRE

4.2.1 Les structures

Tout comme le préscolaire, l'enseignement élémentaire est dominé par le public avec 422 établissements contre 12 pour le privé en 2011.

Le nombre de structures public est passé de 391 en 2010 à 422 en 2011 entrainant une augmentation de 31 établissements.

Inexistant dans le département de Bounkiling, le nombre d'établissements privés secondaire n'a connu aucune évolution par rapport à l'année 2010 (10 établissements à Goudomp, 2 à Sédhiou).

Goudomp a le plus grand nombre d'établissements aussi bien pour le public que pour le privé avec respectivement 151 et 10.

Le nombre de structures (public et privé confondus) a enregistré une hausse de 31 en valeur absolue ou 7, 7 % en valeur relative par rapport en 2010.

Tableau 4. 2 : Répartition des structures selon le statut et l'IDEN

IDEN	NOMBRE D'ECOLES					
	Public		Privé		TOTAL	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Bounkiling	123	138	0	0	123	138
Goudomp	138	151	10	10	148	161
Sédhiou	130	133	2	2	132	135
Total	391	422	12	12	403	434

Source : IA Sédhiou

Figure 4. 3: Nombre de structures par statut et par IDEN

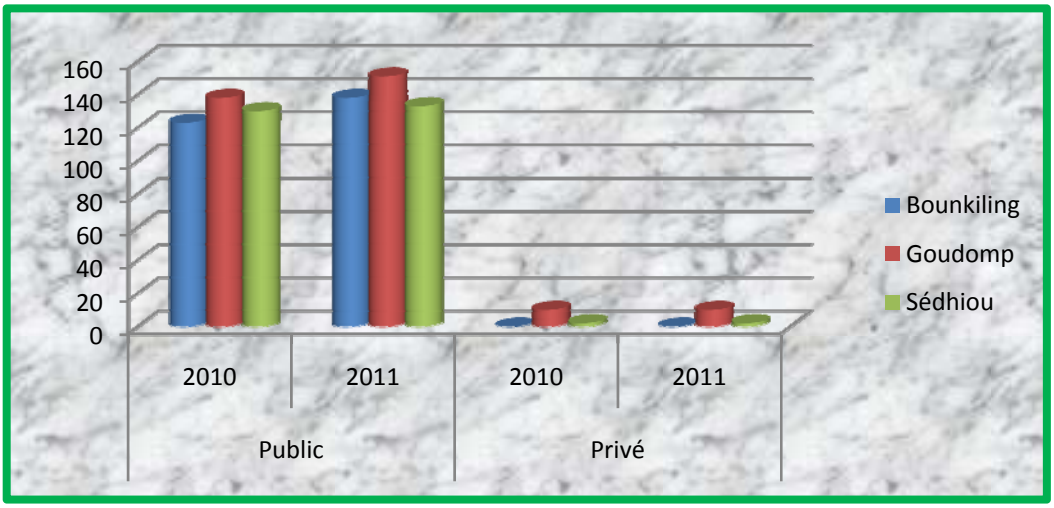

4.2.2 Les effectifs

L'effectif des élèves inscrits à l'élémentaire s'élève à 84 769 contre 82 026 en 2010 soit un taux de progression annuelle de 3,3 %.

Le Département de Goudomp renferme le plus grand effectif avec 38,1 % du total suivi de Sédhiou avec 36,2 % et enfin Bounkiling avec 25,7 %.

Les garçons sont majoritaires dans tous les départements avec un taux de représentativité de 53,2 %.

le département de Goudomp compte plus de filles dans l'effectif régional avec 1 4900 élèves représentant 37,6 %.

Tableau 4. 3: répartition de l'effectif par genre et par département

IDEN	PUBLIC+PRIVE		
	G	**F**	**T**
Bounkiling	11 044	10 720	21 764
Goudomp	17 387	14 900	32 287
Sédhiou	16 675	14 043	30 718
REGION	45 106	39 663	84 769
%	53,2	46,8	100,0

Source : IA Sédhiou

4.3 ENSEIGNEMENT FRANCO - ARABE

4.3.1 Les structures

Les structures franco –arabes sont très faiblement représentées dans la région, elles ne représentent que 3 % (13 établissements) des structures élémentaires de la région.

Tableau 4. 4: Répartition des structures par Département

IDEN	Nombre
Bounkiling	10
Goudomp	1
Sédhiou	2
Total	13

Source : IA Sédhiou

4.3.2 Les Effectifs

L'effectif de l'enseignement franco arabe est de 2 759 élèves. Il renferme 1 533 garçons (55,6%) et 1 226 filles (44,4%) et a augmenté de 532 par rapport à l'année précédente soit un taux de progression de 24%.

La majorité se trouve dans le département de Bounkiling avec 1 922 élèves (69,7 %) et la minorité dans le département de Sédhiou avec 103 élèves (3,7 %).

Tableau 4. 5: répartition de l'effectif franco arabe par genre et par DPT

I D E N	ELEVES E F A			
	G	F	T	%
BOUNKILING	1 008	914	1 922	69,7
SEDHIOU	49	54	103	3,7
GOUDOMP	476	258	734	26,6
TOTAL	**1 533**	**1 226**	**2 759**	**100**
%	55,6	44,4	100	

Source : IA Sédhiou

5 RESULTATS DES EXAMENS SCOLAIRES

Les taux de réussite au CFEE et à l'entrée en 6ème sont respectivement de 54,74 % et de 91.66 %. Le taux de réussite au CFEE a baissé de 3,1% par rapport à l'année dernière.

En particulier le taux de réussite des filles au CFEE a évolué considérablement en 2011 (51,68 %) par rapport en 2010 (22,58 %).

Le taux de réussite des filles reste inférieur à la moyenne régionale

Tableau 4. 6: taux de réussite

	2011		2010	
	T	F	T	F
CFEE	54.74 %	51.68 %	57,75 %	22,58 %
Entrée 6ème	91.66 %	90.59 %		

Source : IA Sédhiou

4.4 ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

➢ Abris provisoires

Les abris provisoires sont au nombre de 628 en 2011 soit une baisse de 7unités comparé à l'année 2010.

Le nombre d'abris provisoires varie d'un département à un autre.

Le département de Goudomp renferme le plus grand nombre d'abris provisoire 41,2 % suivi celui de Sédhiou 33,4 %.

A l'image de la région le nombre d'abris provisoires est en baisse dans tous les départements sauf à Goudomp où on observe une augmentation de 23 unités.

Tableau 4. 7 : Répartition des abris provisoires par DPT

	2010	%	2011	%	variation
Bounkiling	180	28,3	159	25,3	-21
Goudomp	236	37,2	259	41,2	23
Sédhiou	219	34,5	210	33,4	-9
REGION	635	100	**628**	**100**	-7

Source : IA Sédhiou

➢ Point d'eau

Le nombre de points d'eau a augmenté de 75 unités, passant de 156 unités en 2010 à 231 unités en 2011.

Cette évolution s'observe dans tous les départements. Elle est plus accentuée dans le département de Sédhiou et moins accentuée dans celui de Goudomp avec des augmentations respectives de 35 et de 15 unités.

Tableau 4. 8 : répartition des points d'eau par DPT et selon l'année 2010/ 2011

	2010	%	2011	%	variation
Bounkiling	21	13 ,46	46	19,91	25
Goudomp	65	41,67	80	34,63	15
Sédhiou	70	44,87	105	45,45	35
REGION	156	100	231	100	75

Source : IA Sédhiou

- **Latrines**

En 2011 le nombre de latrine s'élève à 1 251 soit une baisse de 205 par rapport en 2010. La distribution des latrines entre garçon et fille est assez égalitaire : 626 pour garçons et 625 pour filles. A l'échelle département, Sédhiou est le département qui a le plus de latrines 688 unités (contre 650 en 2010) et Goudomp le département qui en dispose moins 265 unités (contre245 en 2010).

Tableau 4. 9 : répartition des latrines par DPT et selon le sexe

	2010			2011		
	G	F	TOTAL	G	F	TOTAL
Bounkiling	149	149	298	149	149	298
Goudomp	263	245	508	132	133	265
Sédhiou	331	319	650	345	343	688
REGION	743	713	1456	**626**	**625**	1251

Source : IA Sédhiou

- **Cantines scolaires**

Elles sont au nombre de 290 en 2011 dont 25 mis en place par l'ETAT et 265 par PAM. Elles sont plus nombreuses dans le département de Sédhiou (109 cantines) et moins nombreuses dans celui de Bounkiling (76 cantines).

Tableau 4. 10: répartition des cantines entre les DPTS

IDEN	ETAT	PAM	TOTAL
Bounkiling	10	66	76
Goudomp	0	105	105
Sédhiou	15	94	109
REGION	25	265	290

Source : IA Sédhiou

4.5 ENSEIGNEMENT MOYEN GENERAL

4.5.1 Structure

Le nombre de structures dans l'enseignement moyen est largement dominé par l'enseignement public avec 51 établissements sur 62 soit 82,26 % contre 11 pour le privé. Le département de Sédhiou renferme le plus grand effectif avec 27 établissements suivi de Goudomp avec 20 établissements et de Bounkiling qui en compte 15.

L'enseignement privé, faiblement représenté, ne compte que 11 établissements au niveau de la région.

En termes d'évolution le nombre de structure a augmenté de 17 en 2011 sur le territoire régional comparé en 2010. Ce qui se reflète dans tous les départements.

Tableau 4. 11: Répartition des structures l'enseignement moyen par secteur

IDEN	2010			2011		
	public	privé	total	public	privé	total
Bounkiling	7	1	8	12	3	15
Goudomp	15	3	18	16	4	20
Sédhiou	16	3	19	23	4	27
Total	38	7	45	51	11	62

Source : IA Sédhiou

- **Notion de classe physique/ pédagogique et abris provisoire**

❖ **Classe pédagogique :** classe existant pour un niveau donné d'enseignement quelque soit la nature de l'édifice qui l'abrite de manière continue ou alternée

❖ **Classe physique :** classe construite, quelque soit la nature de l'édifice

❖ **Abri provisoire :** classe physique constituée d'édifice précaire

Susceptible d'être changé dans un délai plus ou moins long.

Les structures de l'enseignement Moyen comptent 532 classes pédagogiques, 493 classes physiques dont 291 abris provisoires représentant 59 % des classes physiques.

Le nombre de classe physique a augmenté de 105 en 2011 comparé en 2010. Elle l'est dans tous les départements sauf à Goudomp où on note une baisse de 16 unités.

Tableau 4. 12: répartition des abris selon la nature et par DPT

IDEN	PEDAGO.		PHYSI.		ABRI PROVISOIRE		SALLES SPECIALES	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Bounkiling	85	**113**	97	**108**	37	**51**	0	**1**
Goudomp	171	**140**	152	**136**	101	**98**	0	**2**
Sédhiou	183	**279**	139	**249**	82	**142**	3	**6**
IA	439	532	388	493	220	291	3	9

Source : IA Sédhiou

Ratio classe pédagogique/ classe physique

Le ratio classe pédagogique/ physique est de 1,08 au niveau régional ce qui justifie que le nombre de classes pédagogiques est supérieur au nombre de classes physiques, autrement dit le nombre de classes effectivement bâties ne peut contenir le nombre d'élèves qui demande la scolarité pour le niveau concerné. Ce ratio est plus élevé dans le département de Sédhiou soit 1,12 et moins élevé dans celui de Goudomp soit 1,03.

Tableau 4. 13: ratio classe pédag/physique

IDEN	pédagogique	physique	RATIO pédag/phy
Bounkiling	113	108	1,05
Goudomp	140	136	1,03
Sédhiou	279	249	1,12
REGION	532	493	1,08

Source : IA Sédhiou

Figure 4. 4: Répartition des classes pédagogiques et physiques par DPT

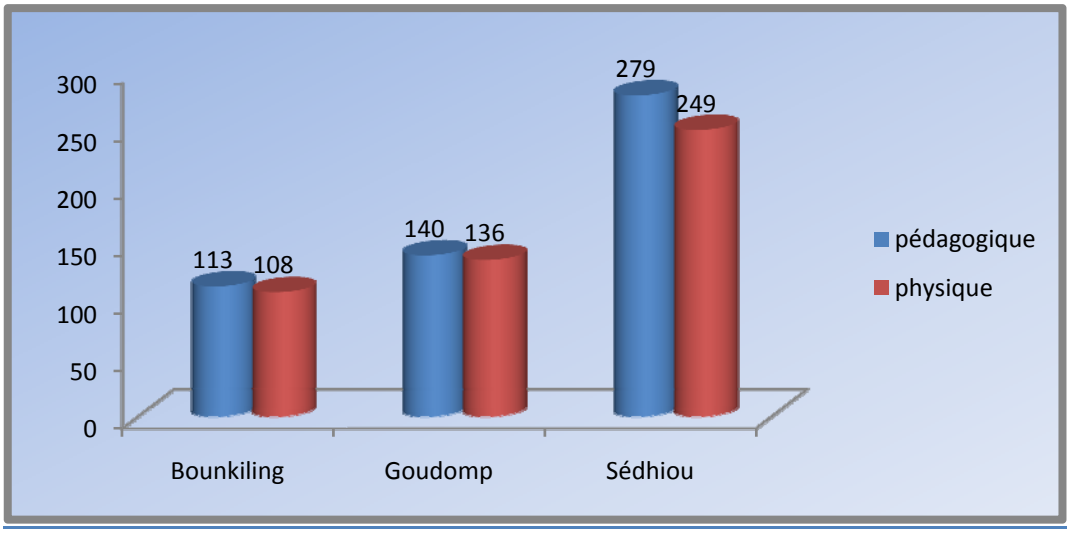

Source : IA Sédhiou

4.5.2 Effectif

L'effectif des apprenants de l'enseignement moyen s'élève à 25 435 contre 24 712 en 2010 soit un taux d'accroissement de 2,92 %. Cet effectif comprend 16 426 garçons et 9 009 filles alors qu'il comprenait 18 134 garçons et 6 578 filles en 2010.

Dans chaque département on enregistre une augmentation du nombre d'élèves par rapport à l'année 2010 sauf à Goudomp où on enregistre une baisse de 3 374. Cette baisse pourrait être dû à un départ massif de la population scolaire à cause de l'insécurité vécu dans le département.

L'augmentation est plus accentuée dans le département de Sédhiou avec une hausse de 3 272 élèves soit 39 % en valeur relative.

Tableau 4. 14 : répartition des effectifs par sexe et par DPT

Département	Années	G	F	T
Bounkiling	2010	2 646	1 552	4 191
	2011	3 079	1 917	4 996
Goudomp	2010	9 934	2 218	12 152
	2011	5 861	2 944	8 805
Sédhiou	2010	5 554	2 808	8 362
	2011	7 486	4 148	11 634
Total	2010	18 134	6 578	24 712
	2011	16 426	9 009	25 435

Source : IA Sédhiou

4.5.3 Résultats examens

En 2011, le taux global de réussite au BFEM est de 47,7 %. Il est de 42,5 % pour les filles.

4.5.4 Environnement scolaire

- **Clôtures**

En 2011, 12 établissements ont été clôturés dont 11 dans le public et 1 dans le privé. 7 de ces établissements (6 dans le public et 1 dans le privé) se situent dans le département de Sédhiou.

- **Point d'eau**

En 2011, on observe 14 points d'eau dans l'environnement scolaire moyen dont 12 dans le public et 2 dans le privé.

Ces points d'eau sont plus nombreux dans le département de Sédhiou soit 8 (6 dans le public et 2 dans le privé) et moins nombreux dans les départements de Goudomp et Bounkiling avec 3 chacun.

- **Latrines**

Le nombre de latrine s'élève à 15 unités (11 dans le public et 3 dans le privé). Sédhiou est le département qui en dispose plus soit 9 unités (6 dans le public et 3 dans le privé).

- **Electrification**

En 2011, seuls 9 établissements sur 62 demandeurs sont électrifiés (privés et publics confondus). Aucun établissement privé n'a été électrifié. Sédhiou est le département qui dispose de plus d'établissements électrifiés (4 établissements), suivi de Goudomp et de Bounkiling avec respectivement 3 et 2 établissements.

Tableau 4. 15 : ouvrages du moyen secondaire

Dptmt	Clôtures		Point d'eau		Latrines		Electricité	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Bounkiling	2	0	3	0	3	0	2	0
Goudomp	3	0	3	0	3	0	3	0
Sédhiou	6	1	6	2	6	3	4	0
Total	**11**	**1**	**12**	**2**	**11**	**3**	**9**	**0**

Source : IA Sédhiou

4.6 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

4.6.1 Les Infrastructures

En 2010, les établissements d'enseignement secondaire étaient au nombre de 10 soient 4 publics et 6 privés. En 2011 le nombre est passé à 18 établissements dont 7 publics et 11 privés. En termes d'évolution on note une augmentation de 8 établissements ; 5 dans le privé et 3 dans le public.

Tableau 4. 16 : répartition des établissements selon leur statut

	Etablissements		
	2010	2011	Variation
public	4	7	3
privé	6	11	5
TOTAL	10	18	8

Source : IA Sédhiou

Ratio classe pédagogique - classe physique

En 2011, il existe 154 classes physiques et 160 classes pédagogiques soit un ratio classe pédagogique/physique de 1,04 signifiant que les classes physiques ne couvrent pas toutes les classes pédagogiques.

Ce ratio est de 1,17 dans le département de Sédhiou, de 0,94 dans celui de Bounkiling et de 0,95 dans celui de Goudomp.

Les classes pédagogiques ont augmenté de 55 unités à l'échelle régionale en passant de 105 en 2010 à 160 en 2011. Cette augmentation est porté par le seul département de Goudomp soit 54 de plus qu'en 2010. Par contre les autres enregistrent des baisses.

Les classes physiques ont augmenté de 67 sur toute la région. Cette évolution s'observe dans tous les départements sauf à Bounkiling où le nombre reste inchangé.

Tableau 4. 17 : Evolution des classes physiques et pédagogiques

	Année	physiques.	pédagogiques	ratio peda/phy
BOUNKILING	2011	18	17	0,94
	2010	18	21	1,17
GOUDOMP	2011	73	69	0,95
	2010	12	15	1,25
SEDHIOU	2011	63	74	1,17
	2010	57	69	1,21
REGION	2011	154	160	1,04
	2010	87	105	1,21

Source : IA Sédhiou

4.6.2 Effectifs

L'Effectif du secondaire est passé de 4 476 en 2010 à 6 608 en 2011, soit une hausse de 2 132 en valeur absolue ou de 47,63 % en valeur relative.

En 2011, le département de Sédhiou compte le plus grand effectif avec 3 294 élèves soit un taux d'accroissement de 20,2 % et le département de Bounkiling renferme le plus petit effectif avec 1 743 élèves.

Tableau 4. 18 : évolution des effectifs par DPT

	2010	2011	variation	% variation
Sédhiou	2 741	3 294	553	20,2
Goudomp	950	1 571	621	65,4
Bounkiling	785	1 743	958	122,0
REGION	4 476	6 608	2 132	47,6

Source : IA Sédhiou

Figure 4. 5: évolution des effectifs entre 2010 et 2011

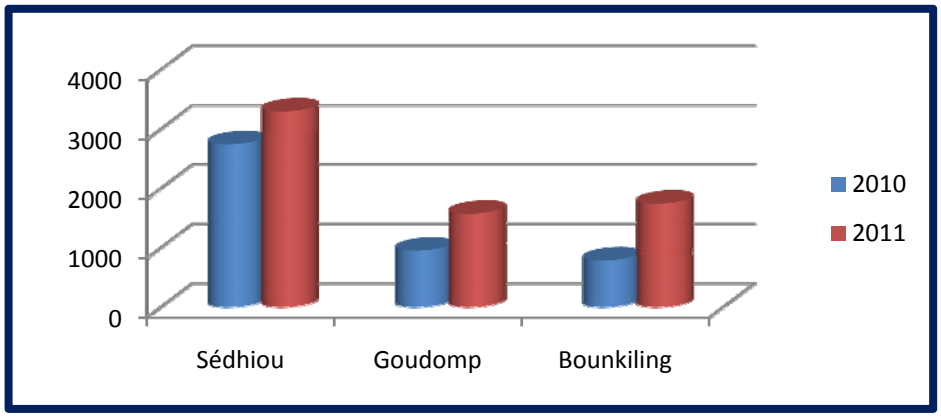

- Répartition de l'effectif par sexe et par statut de l'établissement

L'effectif des élèves du public est passé de 3 567en 2010 à 5 420 en 2011, ce qui correspond une augmentation de 1 853 élèves.

Dans le privé on observe la même situation. L'effectif qui était de 909 en 2010 est passé à 1 188 en 2011 soit une hausse de 276 élèves.

En 2011, le public occupe 82 % des élèves et le privé les 18 %.

La répartition par sexe donne 4 736 élèves de sexe masculin soit 71,7 % et 1 872 élèves de sexe féminin soit 28,3 %.

Dans le public comme dans le privé on note une prédominance du sexe masculin.

Tableau 4. 19 : Répartition par sexe et par statut d'établissement

	2010			2011		
	PUBLIC	**PRIVE**	**TOTAL**	**PUBLIC**	**PRIVE**	**TOTAL**
Garçons	2 756	604	3 360	4 016	720	4 736
filles	811	305	1 116	1 404	468	1 872
Total	3 567	909	4 476	5 420	1 188	6 608
%	79,7	20,3	100	82	18	100

Source : IA Sédhiou

Figure 4. 6: Répartition par sexe et par statut de l'établissement

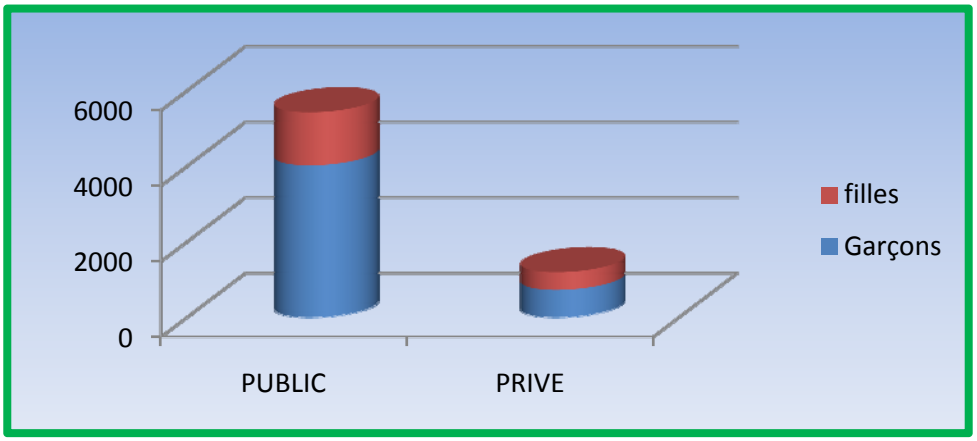

Source : IA Sédhiou

4.6.3 Les résultats

Le taux d'admission au BAC a régressé de 7,7 % en 2011 par rapport à l'année 2010. Ce taux est de 38 % en 2011 alors qu'en 2010 il était à 45,7 %. Cette baisse est due à une contreperformance du département de Sédhiou dont le taux est passé de 46,4 % en 2010 à 30,6 % en 2011.par contre les autres départements ont vu leur taux d'admission augmenté. Bounkiling est le département qui présente les meilleurs taux de réussite de la région depuis 3 ans.

Tableau 4. 20: taux d'admission au BAC en 2011

Département	en %	
	2010	2011
Bounkiling	52,3	54,5
Goudomp	39,4	44,6
Sédhiou	46,4	30,6
Région	45,7	38

Source : IA Sédhiou

4.7 EDUCATION NON FORMELLE

4.7.1 Effectif

L'Education informelle compte 1 670 élèves en 2011, comprenant 299 hommes (17,90%) et 1 371 femmes (82,1%).

La répartition par département fait ressortir un plus grand effectif dans le département de Goudomp avec 1 020 élèves et un plus faible nombre dans le département de Sédhiou avec 240 élèves.

L'effectif a considérablement baissé par rapport à l'année dernière en passant de 4 186 élèves en 2010 à 1670 élèves en 2011 soit une baisse de 2 516.

Tableau 4. 21 : répartition des effectifs par DPT et par sexe

	Garçons	filles	TOTAL
SEDHIOU	0	240	240
GOUDOMP	246	774	1 020
BOUNKILING	53	357	410
TOTAL	299	1 371	1 670

Source : IA Sédhiou

CHAPITRE 5 : PECHE

Arrosé par le fleuve Casamance et ses affluents, Sédhiou est une région où se développent d'importantes activités piscicoles. Exclusivement de type artisanal, la pêche constitue une activité essentielle de l'économie régionale.

5.1 LES ACTEURS

Dans la région, l'activité est menée par, outre les sénégalais, de nombreux acteurs de diverses nationalités. Parmi les 4 198 pêcheurs que compte la région en 2011 on trouve 3 879 sénégalais (92,2 %), 302 maliens (7,2 %) et 26 Bissau guinéens (0,6 %).

La répartition par département montre un plus grand nombre à Goudomp avec 2 333 acteurs (55,7 %) dont 2 168 sénégalais, 148 maliens et 17 Bissau guinéens et un plus faible nombre à Bounkiling avec 12,3% des acteurs soit 518 personnes, dont 496 sénégalais et 22 maliens.

Tableau 5. 1: répartition des pêcheurs par départements et par nationalités

Départements	Nationalités			total	%
	Sénégalais	Maliens	Bissau Guinées		
Bounkiling	496	22	0	518	12,3
Goudomp	2168	148	26	2342	55,7
Sédhiou	1215	132	0	1347	32,0
Total	3879	302	26	4207	100
%	92,2	7,2	0,6	100	

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

5.2 LES EMBARCATIONS

Les embarcations font partie des moyens matériels engagé par les pécheurs pour mieux mener leurs activités.

Le nombre est passé de 829 unités en 2011 à 837 unités en 2010, soit une baisse de 8 unités. A l'image de la région, on observe une baisse dans tous les départements sauf dans celui de Bounkiling comme en témoigne le tableau ci-dessous.

Tableau 5. 2: évolution des embarcations

	EMBARCATIONS		
	2009	2010	2011
Bounkiling	40	42	43
Goudomp	456	485	480
Sédhiou	304	310	306
Région	800	837	829

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

Figure 5. 1: évolution des embarcations

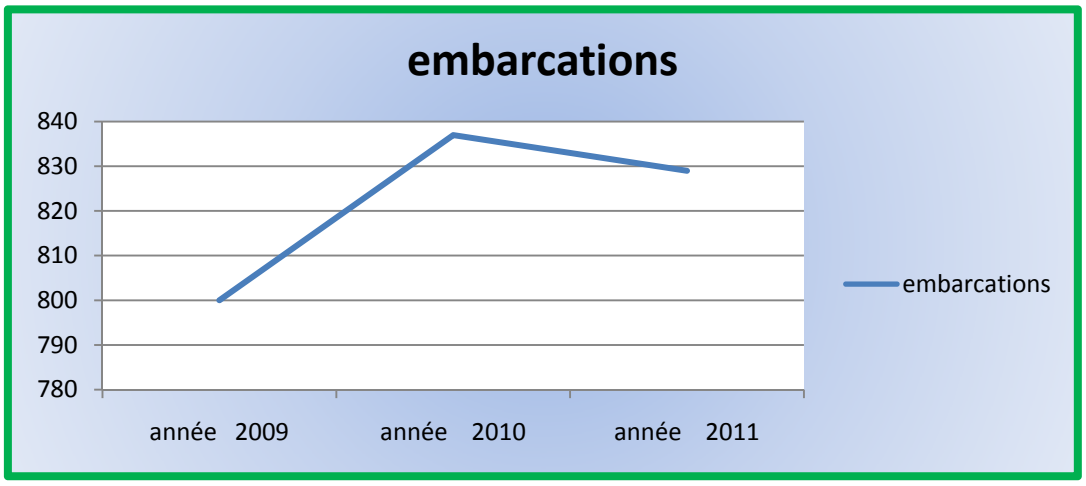

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

5.3 EVOLUTION DES MISES A TERRE EN VOLUME

Les mises à terre ont augmenté de 426,382 tonnes en passant de 2 089,301 tonnes en 2010 à 2 515,683 tonnes en 2011 soit un taux de croissance de 20,41 %.

La croissance au niveau régional, est portée par les départements de Goudomp et de Bounkiling qui ont enregistré respectivement des augmentations en volume de 558,274 tonnes et de 90,088 tonnes en 2011 soit des taux respectifs de 45,61 % et de 29,30 %. Cependant Sédhiou accusent une baisse de 221,980 tonnes.

Figure 5. 2: comparaison des mises à terre par année et par DPT

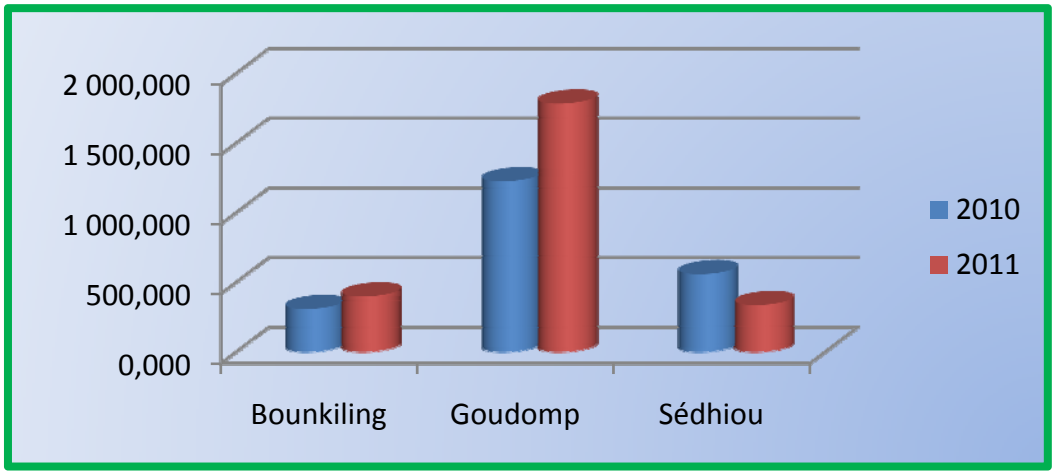

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

De 2009 à 2011 les mises à terre ont augmenté d'une année à l'autre. Elles étaient de 1 986,5 T en 2009, de 2 089,301 T en 2010 et de 2 515,683 T en 2011.

Tableau 5. 3 : évolution des mises à terre

année	2009	2010	2011
mise à terre en tonne	1986,75	2089,301	2515,683

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

5.4 EVOLUTION DES MISES A TERRE EN VALEURS

Les mises à terre de l'année 2011 ont permis de réaliser un chiffre d'affaire régional de 1 469 539 610 FCFA. Ce résultat engendre une augmentation de 380 225 811 FCFA par rapport au résultat de l'année 2010 en valeur absolue soit 34,9 % en valeur relative.

Cette augmentation est portée essentiellement par les départements de Bounkiling et de Goudomp (on note une baisse en valeur de 94 423 142 FCFA à Sédhiou)

Cette augmentation est plus forte dans le département de Goudomp où elle atteint la somme de 369 318 530 FCFA soit au taux de 155 %.

Tableau 5. 4: répartition du CA par département

	VOLUME EN VALEURS (FCFA)			
	2010	2011	variation	%variation
Bounkiling	145 339 077	250 669 500	105 330 423	72,5
Goudomp	671 218 190	1 040 536 720	369 318 530	155
Sédhiou	272 756 532	178 333 390	-94 423 142	-34,6
REGION	1 089 313 799	1 469 539 610	380 225 811	34,9

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

Figure 5. 3 : Répartition du CA des mises à terre par DPT

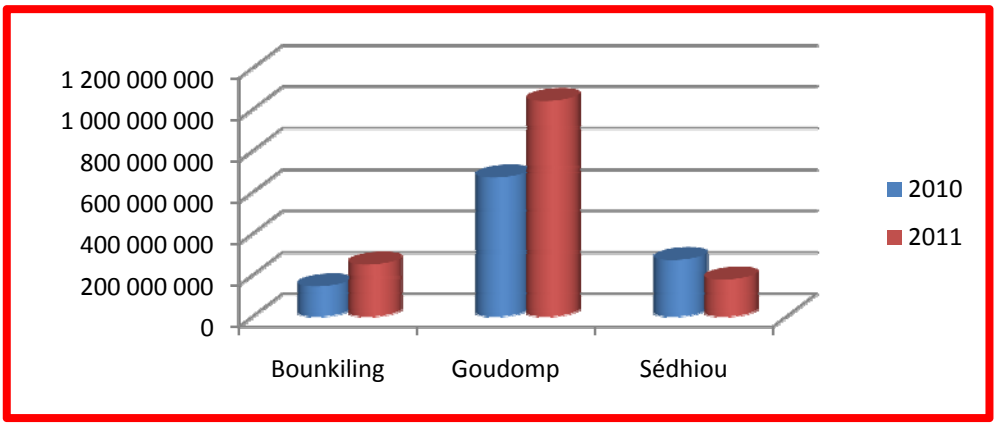

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

5.5 EVALUATION DES MISES A TERRE PAR ESPECE

Les produits halieutiques les plus fréquents sont : les poissons, les mollusques et les crustacés. L'analyse va porter sur chaque espèce pour évaluer notamment sa masse et sa valeur monétaire.

Les mises à terre de 2011 s'élèvent à 2 515,683 T. Les poissons sont les plus représentés avec 79,7 % de la masse et les crustacés représentent 20,3 %.

Par rapport à l'année 2010, la production de poissons et de crustacés a connu une hausse respective de 291,187 T et de 426,382 T. En 2010, le volume de ces espèces était respectivement 1715,001 T et 374,3 T.

Tableau 5. 5: répartition des mises à terre par espèce

	volume		
Espèces	**2010**	**2011**	**% variation**
poissons	1715,001	2006,188	14
crustacés	374,3	509,495	26
total	2089,301	2515,683	17

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

Figure 5. 4: comparaison du volume des espèces par année

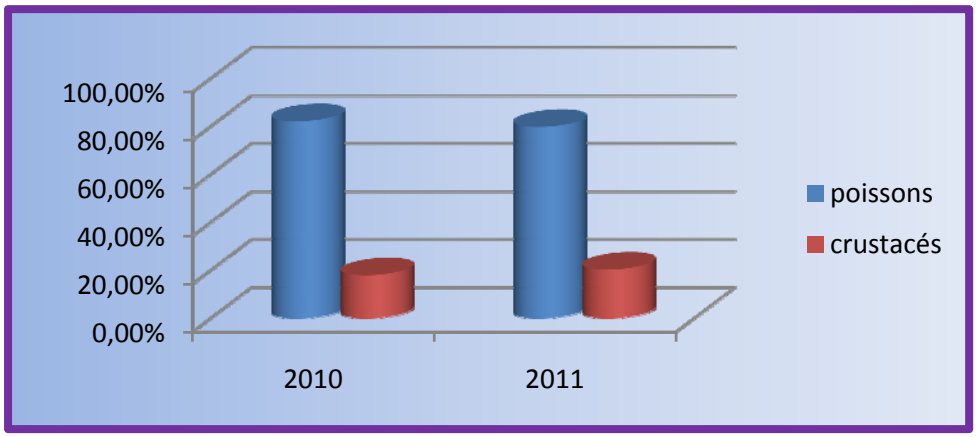

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

- Evolution des mises à terre

Les mises à terre ont varié en dents de scie dans la période 2009-2011 avec des maxima en 2009 et 2011 et un minimum en 2010. Ces variations sont causées par une baisse de la production de 117,005 T de 2009 à 2010 et une hausse de 279,556T de 2010 à 2011.

Figure 5. 5: évolution des mises à terre par espèce

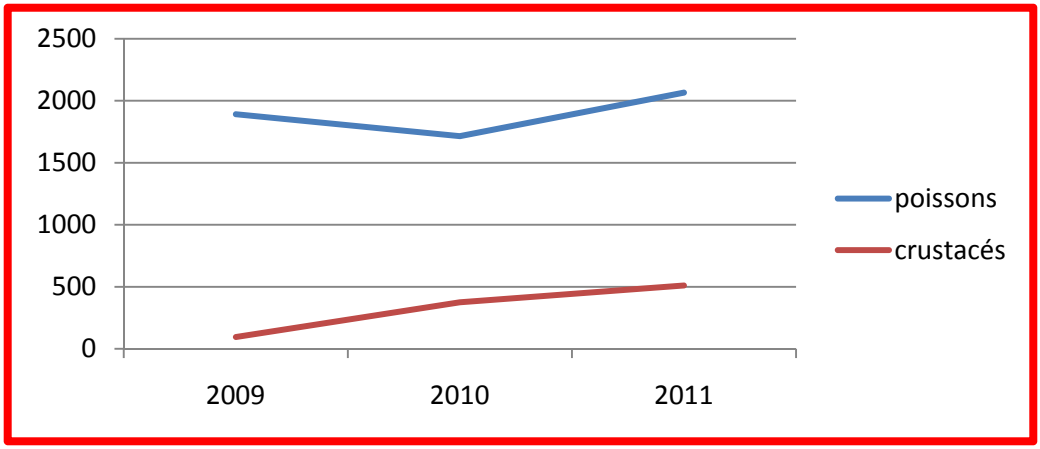

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

➢ <u>exploitation des poissons par département</u>

Le volume de poissons exploités dans les départements de Bounkiling et de Sedhiou en 2011, a augmenté par rapport à l'année 2010.

Le département de Goudomp a exploité 1 329,398 tonnes en 2011 soit un taux de croissance de 46,5 % par rappor en 2010 où le volume exploité était à 907,4 tonnes.

Le département de Bounkiling a exploité 388,227 Ten 2011 et 296,5 Ten 2010 soit une hausse de 91,727 T avec un taux de croissance de 30,9 %.

Le département de Sédhiou a enregistré une baisse de 224,588 Ten 2011 soit un taux de regression de 43,9 % comparé en 2010.

Tableau 5. 6: Répartition du volume des poissons exploités par département

Départements	poissons en volume (Tonne)			
	2010	2011	variation	Taux de croissance
Bounkiling	296,5	388,227	91,727	30,9
Goudomp	907,4	1329,398	421,998	46,5
Sédhiou	511,101	286,513	-224,588	-43,9
Total	1715,001	2004,138	289,137	16,9

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

- L'exploitation des crustacés dans les departements en 2010 et en 2011

L'exploitation des crustacés a subi une croissance dans les départements de Goudomp et de Sédhiou. Cette croissance est plus marquée à Goudomp (316,624 T à 450,9T) soit un taux de croissance de 42,4 %.

Le département de Bounkiling, qui n'a pas façade fluviale sur le fleuve Casamance, a connu une baisse est de 1,689 T représentant -15,4 % de la production de 2010.

Tableau 5. 7: répartition par dpt du volume des crustacés exploités

Départements	crustacées en Volume (Tonne)			
	2010	2011	variation	Taux de croissance
Bounkiling	10,976	9,287	-1,689	-15,4
Goudomp	316,624	450,9	134,276	42,4
Sédhiou	46,7	49,308	2,608	5,6
Total	374,3	509,495	135,195	36,1

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

5.6 VENTILATION DES MISES A TERRE

Les mises à terre de l'année 2011, s'élèvent à 2 515,683 T. Elles sont réparties ainsi qu'il suit : 231,339 T (9,20 % de la masse) sont allées au secteur de la transformation, 1 265,926 T à l'exportation (50,32 % de la masse) et le reste (1 018,418) à la consommation locale.

La consommation annuelle de poisson est de 2,36 kg par tête.

La région exporte sa production aussi bien au niveau national qu'à l'international. La destination Ziguinchor reçoit La plus grande part des exportations avec 760,49 T et la plus petite part revient à Mbour avec 4,39 T. L'international est représenté par la Guinée Bissau.

Les produits destinés à Dakar et Mbour sont exclusivement des crevettes.

Tableau 5. 8 : ventilation des mises à terre

			EXPORTATIONS					
	cons locale	transformation	Ziguinchor	Kolda	Bisseau	Dakar	Mbour	T
volume (tonne)	1 018,418	231,339	760,49	175,49	299,955	25,601	4,39	2 515,683
%	40,5	9,2	30,2	7	11,9	1	0,2	100

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

- évolution des ventilations

Les secteurs de la consommation locale et de la transformation sont en hausse avec respectivement 182, 607 T et 156,837 T de plus par rapport à l'année 2010.

De 2009 à 2011, l'exportation de la production halieutique s'est accrue d'année en année, passant de 1012,883 T en 2009, à 1 179,326T en 2010 et à 1265, 926T en 2011.

Tableau 5. 9: évolution des ventilations

	2009	2010	Variation 2009/2010	2010	2011	Variation 2010/2011
cons locale	890,367	835,811	-54,556	835,811	1 018,42	1 018,42
transformation	83,5	74,502	-8,998	74,502	231,339	231,339
exportation	1 012,88	1 179,33	166,443	1 179,33	1 265,93	1 265,93

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

CHAPITRE 6 : HYDRAULIQUE

L'accès à l'eau potable et l'amélioration des installations hydrauliques constituent une préoccupation majeure dans la région de Sédhiou.

L'analyse de la situation hydraulique permettra de doter les dirigeants, d'informations pertinentes pour la prise de décision.

6.1 HYDRAULIQUE URBAINE

Dans la région, l'hydraulique urbaine est gérée par la société Sénégalaise Des Eaux (SDE). La ville de Sédhiou est la seule commune gérée par la SDE.

6.1.1 Évolution des abonnés selon le type

En 2011, le nombre d'abonné est de 1 171 contre 1196 en 2010 soit une diminution de 25 abonnés par rapport à l'année 2010. Les abonnés sont répartis entre trois types : **les affaires, les officiels et les privés.**

- **Les affaires**

Le nombre d'abonné des affaires n'a pas évolué en 2011 par rapport à 2010 (46 unités).

- **Les officiels**

Le nombre des abonnés officiels est passé de 71 unités en 2010 à 56 unités en 2011, soit une baisse de 15 unités.

➢ **Les privés**

Le nombre d'abonné privés est passé de 1 079 en 2010 à 1 069 en 2011 entrainant une baisse de 10 abonnés.

Figure 6. 1 : évolution des abonnés selon le type et selon les années

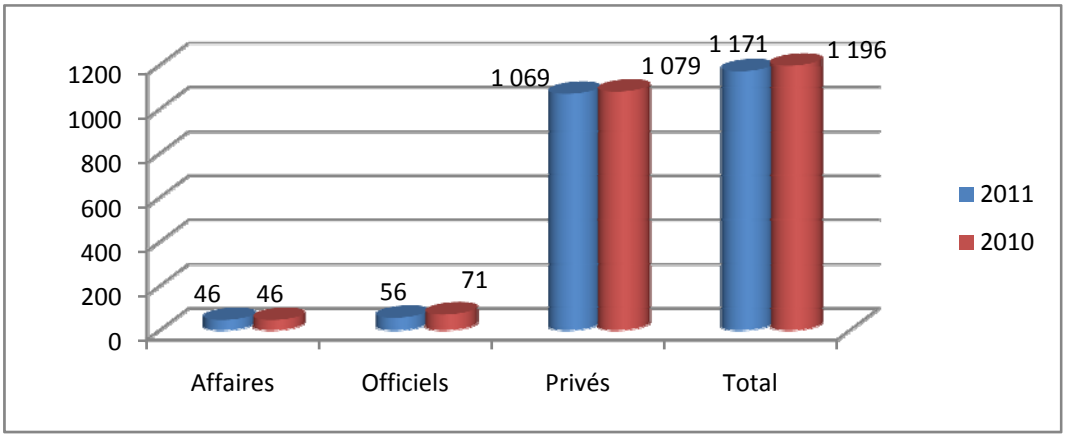

Source : SDE- Ziguinchor

6.1.2 Evolution de la consommation selon le type d'abonné (m3)

Le volume de consommation de l'eau de la SDE a atteint 12 054 m3 en 2011 soit une hausse de 11,8 % par rapport à celle de 2010.

Les abonnés affaires, officiels et privés ont consommé respectivement 12054 m3 (6,9 %), 34 811 m3 (20 %) et 127 427 m3 (73,1%).

Pour tous les types d'abonnées la consommation a augmenté en 2011 par rapport en 2010 avec des taux de 22 % pour les affaires, de 11,4 % pour les officiels et de 11% pour les privés.

Figure 6. 2: évolution de la consommation selon les abonnés

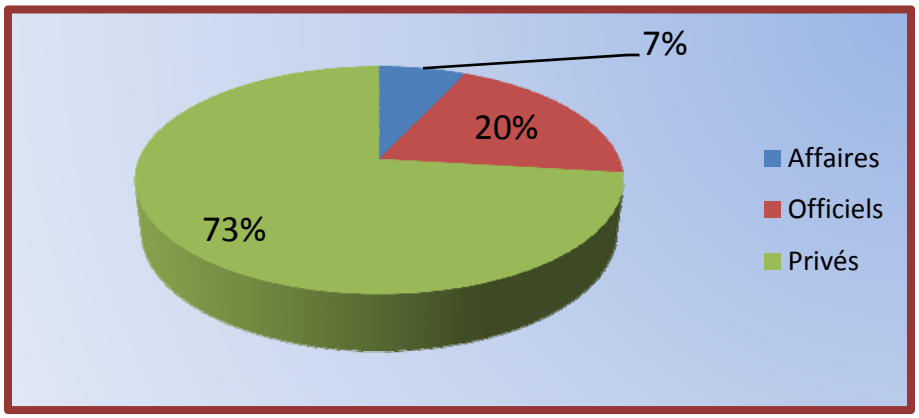

Source : SDE- Ziguinchor

6.2 HYDRAULIQUE RURALE

Cette partie n'est pas traitée à cause de l'indisponibilité de données au niveau du service concerné.

CHAPITRE 7 : ELEVAGE

Selon le Centre de Suivi Ecologique (CSE), la région de Sédhiou dispose d'une biomasse estimée entre 400 à 500 kg de matière sèche à l'hectare. Ces énormes potentiels ajoutés à la densité du réseau hydrographique et à la douceur de son climat font de la région de Sédhiou une zone agro-sylvo-pastorale d'excellence.

L'élevage, en majorité de type extensif sédentaire dans la région, constitue une activité essentielle, dans la mesure où il contribue de façon notable à la sécurité alimentaire des populations et à la lutte contre la pauvreté.

Dans ce présent chapitre, nous tenterons de mettre en relief son importance, son évolution, la santé animale, sa mobilité et les différents résultats tirés de son exploitation.

7.1 Le CHEPTEL REGIONAL

A défaut d'un recensement plus récent du cheptel, la DIREL suppose que l'effectif du cheptel demeure constant depuis le recensement agricole de 1998.

Elle estime donc que la région de Sédhiou abrite en 2011 un cheptel de **534 040** têtes répartis comme suit : 170 570 bovins, de 162 900 ovins, de 134 700 caprins, 58 970 porcins, de 1 200 équins et 5 700 Asins.

Figure 7. 1 : comparaison des effectifs du cheptel

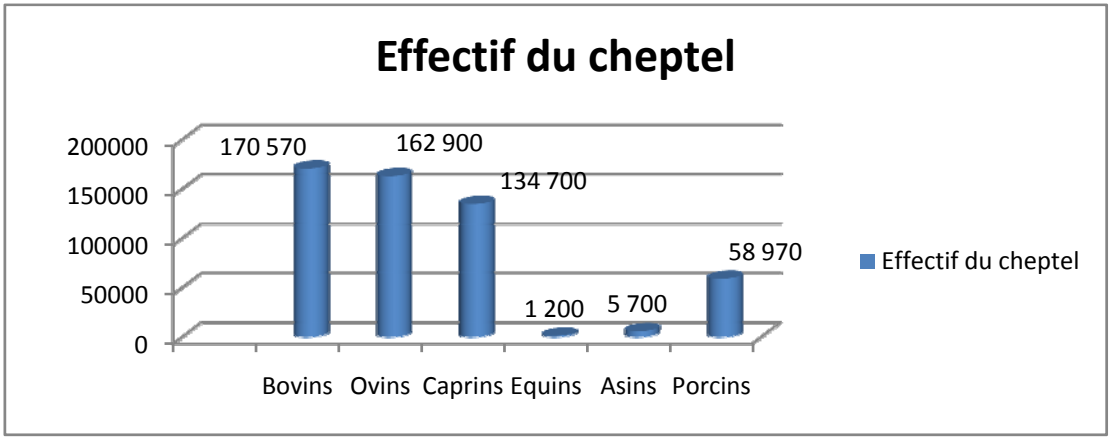

Source: inspection régionale de l'élevage

7.2 EXPLOITATION DU CHEPTEL

Le taux d'exploitation du cheptel régional s'élève à 1,9 % en 2011 contre 2,9 % en 2010. L'abattage des bovins est la plus importante (2 779 abattues), elle est destinée à la satisfaction des besoins en consommation des centres urbains, tandis que les petits ruminants sont vendus essentiellement pour subvenir aux besoins autres qu'alimentaires du ménage (soins de santé, scolarisation des enfants et les besoins quotidiens de la famille).

L'exploitation du cheptel est encore faible. Les porcins sont faiblement représentés à cause de la forte islamisation de la région.

Tableau 7. 1: Ventilation des exploitations par espèce

Espèces	Effectif du cheptel	Sorties		Total sorties	Taux d'exploitation en %
		Ventes	Abattages		
Bovins	170 570	1 605	2 779	4 384	2,6
Ovins	162 900	702	872	1 574	0,9
Caprins	134 700	1 021	2 729	3 750	2,8
Equins	1 200	17	0	17	1,4
Asins	5 700	597	0	597	10,5
Porcins	58 970	3	0	3	0,01
Total	**534 040**	**3 945**	**6 380**	**10 325**	**1,9**

Source: inspection régionale

- **Contrôle de la qualité et de l'hygiène des produits animaux**

➢ **Abattages contrôlées**

En 2011, le service vétérinaire régional a contrôlé l'abattage de 2 779 bovins, de 872 ovins et de 2 729 caprins soient des quantités de viandes respectives de 310 354 kg, de 9 185 kg et de 2 729 kg. Elle a généré la recette **630 603 000** F CFA à l'économie régionale.

Tableau 7. 2: Abattages contrôlés par espèce

Départements	Bovins		Ovins		Caprins	
	Nombre	Poids kg	Nombre	Poids kg	Nombre	Poids kg
Sédhiou	1 058	140 030	356	3 410	508	10 288
Goudomp	550	58 299	179	2 453	328	3 879
Bounkiling	1 171	112 025	337	3 322	1 893	16 629
Total	**2 779**	**310 354**	**872**	**9 185**	**2 729**	**30 796**

Source: inspection régionale

- **Contrôle des cuirs et peaux**

En 2011, 2 779 peaux de bovin et 3 601 peaux de caprins/ovins ont été vendues après contrôle pour des montants respectifs de 4 168 500 FCFA et de 900 250 FCFA. Après abattage ; les peaux sont séchées et transportées vers Dakar où elles sont vendues.

Tableau 7. 3: Production contrôlée (poids en kilogramme)

Département	Peaux vertes (bovins)		Peaux vertes (Ovins/Caprins)	
	Nombre	Valeur (FCFA)	Nombre	Valeur (FCFA)
Goudomp	550	825 000	507	126 750
Sédhiou	1 058	1 587 000	864	216 000
Bounkiling	1 171	1 756500	2 230	557 500
Total	**2 779**	**4 168 500**	**3 601**	**900 250**

Source: inspection régionale de l'élevage

NB Poids peau verte de bovin: 13 kg ; poids peau verte d'ovin et de caprin : 1kg ;

Valeur (FCFA) = 1500F/pièce valeur (FCFA) = 250F/pièce

➢ **Résultats du contrôle des abattages**

- Saisie partielle

La valeur des saisies partielles s'élève à **628 000 FCFA** (voir tableau ci-dessus). Les saisies représentent des pertes économiques importantes ; cependant elles permettent de retirer la viande impropre à la consommation humaine.

Tableau 7. 4: saisie partielle

Départements	Espèces	Organes	Nombre	motifs	Valeur FCFA
		poumons	37	Congestion	51800
		foie	7	Abcès multiple	21000
	bovins	intestins	0	-	-
		poumons	35	Congestion	17500
		Intestins	43	Oesophagostomose	21500
		foie	17	Hépatisation	17000
	PR	Cœur	0	-	-
Sédhiou	***Sous total***				***128800***
		foie	14	Douves,	42000
		Poumons	89	Emphysème	124600
		Reins	9	calcul	9000
		cœur	0	-	-
	bovins	Intestins	36	Oesophagostomose, abcès	72000
		foie	17	Congestion, sclérose	17000
		poumons	41	-	20500
		intestins	0	Congestion	
	PR	cœur	3	-	1500
Goudomp	***Sous total***				***286600***
		poumons	79	Congestion,emphysème, oesophagostomose	110600
		Rein	6	calcul	6 000
		foie	16	Cirrhose	48 000
Bounkiling	bovins	Intestins	10	Oesophagostomose nodulaire	20000

	PR	foie	10	abcés	10 000
		Poumon	21	Congestion, emphysème	10500
		intestin	15	-parasitose	7500
	Sous total				***212600***
Total					**628000**

Source: inspection régionale

- Saisies totales

En 2O11, le service vétérinaire régional a saisie un bovin malade dans le département de Bounkiling estimé à une valeur de 136 000 FCFA.

Tableau 7. 5: Saisies totales

Département	**Espèces**			**Valeur FCFA**	**Motif saisi**
	Bovins	**Ovins**	**Caprins**		
Sédhiou	0	0	0	-	-
Goudomp	0	0	0	-	-
Bounkiling	1	0	0	136 000	Animal malade
Total	**1**	**0**	**0**	**136000**	

Source: inspection régionale

- **Résultats du contrôle des produits mellifères**

La région de Sédhiou possède d'importantes potentialités mellifères grâce à la richesse de ses formations forestières. La production apicole contrôlée par les services vétérinaires s'élève à **13,075T (**tonnes) de miel extrait. Cette production a généré la recette de 9 600 000 **F CFA**. La production apicole de la région est estimée à plus de **150 T** (tonnes) de miel soit pratiquement 50% de la production nationale.

Le miel de Sédhiou approvisionne les autres marchés du pays.

Tableau 7. 6: Prix pratiqués au Kg en FCFA

type	Minimum	Maximum
Miel en gâteaux	200	350
Miel extrait 1° choix	1200	1500
Miel extrait 2° choix	600	800
cire clarifié	800	1000

Source: inspection régionale

Tableau 7. 7: production de miel contrôlé

Départements	**Type de produits**	
	Miel (Tonnes)	**Cire (Tonnes)**
Sédhiou	12,1	0
Goudomp	0,3	0
Bounkiling	0,675	0
Total	**13,075**	**0**

Source: inspection régionale

7.3 MOUVEMENT COMMERCIAL DU CHEPTEL

7.3.1 Commerce intérieur

La région de Sédhiou constitue une zone d'entrées, de sortie et de transit d'animaux. Les animaux entrés concernent surtout les équidés en provenance des régions Nord du pays. Les petits ruminants proviennent essentiellement des régions de Tambacounda et Kolda et transitent dans la région avant de regagner Ziguinchor. Le marché à bétail de Touba Mouride représente la plaque tournante du commerce de bétail dans la région.

- **Les entrées**

En 2011, le service vétérinaire a enregistré 80 entrés de bovins provenant essentiellement de Tambacounda, de Kaffrine et Mbar.

Tableau 7. 8: Animaux entrés

Départements	Origine	Espèces					
		Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins
Goudomp	Tambacounda, Kaffrine, Mbar et autres régions du pays	80	0	0	0	0	0
Sédhiou		0	0	0	0	0	0
Bounkiling		0	0	0	0	0	0
Total		**80**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Source: inspection régionale

- **Les sorties**

En 2011, les sorties du cheptel se présentaient comme suit : 1 605 bovins, 702 ovins, 1 021 caprins, 17 équins, 597 arsins et 3 porcins. La majeure partie des animaux sont originaires du département de Bounkiling 98,8% des sorties. Le département de Goudomp n'a réalisé aucune sortie d'animaux.

Tableau 7. 9: les sorties

Départements	Destination						
		Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins
Sédhiou	Ziguinchor, Dakar, et autres régions du pays	48	0	0	0	0	3
Goudomp		0	0	0	0	0	0
Bounkiling		1557	702	1021	17	597	0
Total		**1605**	**702**	**1021**	**17**	**597**	**3**

Source: inspection régionale

7.4 PROTECTION ZOOSANITAIRE ET ZOOTECHNIE

7.4.1 Protection zoo sanitaire

- **Epidémiologie des différentes affections**

Tableau 7. 10 : Bilan épidémiologique des différentes affections

Département	affections	Effectifs concernés	Foyers	Nb malades	Nb morts
Goudomp	Charbon symptomatique		-	-	-
	Maladie Newcastle		-	-	-
	PPR		-	-	-
Bounkiling	Pasteurellose bovine		2	24	15
	Pasteurellose des PR		9	120	450
	Dermatose N C bovine		2	17	34
	PPR		4	65-	230
	Charbon Symptomatique		7	13	21
Sédhiou	Charbon Symptomatique		6	28	17
	PPR		1	6	3
	Pasterellose Bovine		05	24	17
	Pasterellose ovine		4	13	7
Total Région			**40**	**310**	**794**

Source: inspection régionale de l'élevage

La direction des services vétérinaires met régulièrement des vaccins à la disposition du service régional pour lutter contre les principales pathologies de la région.

Les individus sont suivis par rapport aux infections les plus courantes. les risques de malades et de mortalité sont plus récurrentes dans le Département de Bounkiling ce qui justifie le plus grand nombre de foyers (24 foyers) de maladies qu' il dispose.

- **Bilan des immunisations réalisées par les services vétérinaires**

Les immunisations sont une suite logique des affections qui sévissent dans la région. En effet, les éleveurs vaccinent leurs animaux contre les maladies les plus courantes (voir tableau).

Tableau 7. 11 : Récapitulatif des immunisations

DPT	Espèces	Charb. Sym	PPR	Pasteurellose	Botulisme	New Castle	Peste Equine	DNCB
	Bovins	6934		37				120
	Ovins							
	Caprins		791	328				
	Volailles					750		
Goudomp	***Sous Total***	***6934***	***791***	***365***		***750***		***120***
	Bovins	1395		1515				
	Ovins							
	Caprins			1080				
	Equins				710		420	
	Chien							
Bounkiling	***Sous Total***	***1395***		***2595***	***710***		***420***	
	Bovins	3164		1276				
	Ovins							
	Caprins		500	3818				
	Volailles					2116		
Sédhiou	**Sous Total**	**3164**	**500**	**3818**		**2116**		
Total Région		**11493**	**1291**	**6778**	**710**	**2866**	**420**	**120**

Source: inspection régionale de l'élevage

- **Assistance vétérinaire** (Tableau voir annexe)

- **Lutte contre les hémoparasitoses**

Les hémoparasitoses sont des maladies qui se transmettent par l'intermédiaire de vecteurs tels que les arthropodes hématophages (anaplasmose, piroplasmose..) ou par les glossines (trypanosome).

La chimiothérapie et la chimio prévention sont les deux méthodes utilisées par les agents vétérinaires pour lutter contre les hémoparasitoses, car certains médicaments ont une action préventive et d'autres thérapeutiques (Tableau voir annexe).

- **Lutte contre les parasites**

Les maladies parasitaires constituent des pertes économiques considérables pour les éleveurs par le nombre de mortalités, les saisies aux abattoirs et les coûts des traitements. Pou lutter contre ces maladies l'ivermectine et l'albendazole sont les molécules les plus utilisés.

Tableau 7. 12 : Résultats du déparasitage interne par département et par espèce

DPT	Produits utilisés	Déparasitage interne							
		Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volaille	Porcins	Lapins
Goudomp	Vermitan, Bolumisol Benzal, Ivomec	584	626	451	70	154	33	0	0
Bounkiling		142	221	103	323	50	0	0	0
Sédhiou		26	46	20	9	0	0	0	0
Total		752	893	574	402	204	33	0	0

Source: inspection régionale de l'élevage

Tableau 7. 13 : Résultats du déparasitage externe par département et par espèce

DPT	Produits utilisés	Déparasitage externe						
		Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volailles	Porcins
Bounkiling	Ivermectin Ivomec D	125	166	69	42	14	0	0
Goudomp		584	626	451	70	154	33	0
Sédhiou		5	29	-	2	0	0	0
Total		714	821	520	114	168	33	0

Source: inspection régionale de l'élevage

- **Lutte contre la rage**

En 2011, aucun animal enragé n'a été déclaré et enregistré à l'IRSV de Sédhiou. Toutefois, le nombre de personnes mordues par les chiens ne cesse d'augmenter (40 personnes environs reçues par les services vétérinaires) et la plupart des chiens mordeurs sont errants.

Les opérations d'abattages de chiens errants financées par la DSV ont permis l'abattage de 198 chiens errants dans l'ensemble de la région.

7.4.2 Zootechnie

- **Alimentation**

La région de Sédhiou possède un pâturage bien fourni. Selon le Centre de Suivi Ecologique(CSE) la biomasse est estimée entre 400 à 500 kg de matière sèche à l'hectare. Cependant les feux de brousse limitent les disponibilités fourragères et entraînent des déficits alimentaires en fin de saison sèche.

La graine de coton disponible à Kolda est utilisée comme aliment en supplément mais son coût devient de plus en plus cher, et du coup, les éleveurs pratiquant la stabulation bovine arrivent difficilement à en acquérir pour leurs animaux.

- **Abreuvement**

En hivernage les animaux s'abreuvent au niveau des mares et en saison sèche à partir des puits villageois. Certaines localités de la région telles que les arrondissements du département de Bounkiling connaissent des difficultés d'abreuvement en saison sèche.

- **Amélioration Génétique**

- *Insémination artificielle*

Sur un quota 715 vaches seulement 683 vaches ont été inséminées dans la région soit un taux de réalisation de 95,5 %.

Opération de castration

Tableau 7. 14: Résultats des opérations de castration

Département	**Bovins**	**Ovins**	**Caprins**
Bounkiling	34	3	35
Sédhiou	0	0	0
Goudomp	0	0	0
Total	**34**	**3**	**35**

Source: inspection régionale

CHAPITRE 8 : LE COMMERCE

Le commerce, une activité phare dans la région de Sédhiou, est l'une des principales occupations des populations de la région. En conséquent, il contribue de façon significative à la réduction du chômage.

Ce chapitre va porter sur l'analyse de la typologie des marchés, les types de commerce, les instruments de mesures et les tests de sel iodé.

8.1 LES TYPES DE MARCHES

En 2011, la région compte 22 marchés dont 10 permanents et 12 hebdomadaires. La répartition par département fait ressortir 10 marchés (dont 5 permanents) dans le département de Goudomp, 6 marchés (dont 3 permanents) dans celui de Sédhiou et 6 marchés (dont 2 permanents) dans celui de Bounkiling.

Tableau 8. 1: répartition des marchés selon le département et le type

DPMT	Marché permanent	Marché hebdomadaire	Total
Bounkiling	2	4	6
Goudomp	5	5	10
Sédhiou	3	3	6
Total	10	12	22

Source : service régional du commerce de Sédhiou

8.2 LES TYPES DE COMMERCES

Habituellement on distingue trois types de commerces : les grossistes, les demi-grossistes et les détaillants. Par manque de données sur les grossistes nous-nous contentons d'analyser uniquement les demi-grossistes et les détaillants.

En 2011, la région compte 11 demi-grossistes dont 5 dans le département de Sédhiou 3 dans celui de Bounkiling et 3 dans celui de Goudomp. Les détaillants

sont au nombre de 346 dans e de la région. Leur répartition par département montre un plus grand nombre dans le département de Sédhiou avec 158 unités suivi de Bounkiling et de Goudomp avec respectivement 108 et 80 unités.

Tableau 8. 2 : Répartition des demi-grossistes entre les départements

Type	Bounkiling	Goudomp	Sédhiou	région
Demi-gros	3	3	5	11
détaillant	108	80	158	346

Source : service régional du commerce de Sédhiou

8.3 LES BRANCHES DU COMMERCE

En 2011, les branches d'activités commerciales enregistrées dans la région dénotent de la prédominance des quincailleries (9 unités) suivies des hôtels et campements (7 unités). Le moins présent est du domaine des stations services plus précisément les stations d'essence qui ne sont que deux stations dans toute la région.

Tableau 8. 3: répartition par spécialité et par département

	Bounkiling	Goudomp	Sédhiou	région
Quincaillerie	2	3	4	9
Boulangeries	1	1	1	3
Pharmacies	1	2	2	5
Stations services	1	0	1	2
Hôtels/campements	1	2	4	7
Total	6	9	12	27

Source : service régional du commerce de Sédhiou

8.4 EVALUATION DES INSTRUMENTS DE MESURE

La plus part des opérations de ventes nécessitent l'utilisation de bons instruments de mesure. Donc ces instruments doivent être soumis à des tests pour vérifier leurs fiabilités dans le but d'instaurer un commerce juste et transparent.

Dans la région de Sédhiou, les instruments testés sont composés de balances (550 unités) dont 102 ont été refusées, de bascules (45 unités) dont 5 refusées et 7 unités de distributeurs de carburant valides.

Tableau 8. 4: évaluation et test des appareils de mesures

Type	Présenté	Admise		Refusé	
	nombre	nombre	%	nombre	%
Balance	550	448	81,4	102	18,5
Bascule	45	40	88,9	5	11,1
Distributeur carburant	7	7	100	0	0,0
Total	602	495	82,2	70	11,6

Source : service régional du commerce de Sédhiou

CHAPITRE 9 : AGRICULTURE

L'agriculture est l'activité qui occupe la majorité de la population active de Sédhiou. La région recèle des potentialités agricoles très importantes. Cependant le secteur connait des difficultés qui ralentissent son développement. Ce chapitre présente le potentiel agricole, les résultats obtenus dans les différentes filières agricoles et les contraintes liées au développement de l'agriculture.

- **LE POTENTIEL AGRICOLE**

La pluviométrie varie entre 1000 et 1200 mm par an, les terres cultivables s'étendent à environ 208 050 Ha avec 20 000 Ha de terre de plateau rizicultivable et 36 111 Ha de vallées aptes à la riziculture.

Les conditions écologiques sont propices à la diversification de la production agricole ;

Sur le plan organisationnelle, des structures et organisations paysannes ne cessent de se multiplier, (Associations ; GIE ; GPF ; ASC etc.…) ;

L'accès au crédit agricole est garanti par des structures financières décentralisées (CNCAS, CMS, ACEP, UMEC et autres Structures Financières Décentralisées), les artisans de la région se spécialisent dans la fabrication et la réparation du matériel agricole.

9.1 PLUVIOMETRIE

En 2011, l'hivernage a duré 6 mois (Mai à Octobre) avec une quantité 13 364,1 mm de pluie. La quantité de pluie tombée a été plus abondante au mois d'Aout atteignant un pic de 5 783,2 mm alors qu'elle était assez faible au démarrage de l'hivernage en Mai avec 97,6 mm.

Les stations de Samine et de Sédhiou ont enregistré plus de pluie avec respectivement 1 142,4 mm et 1 060,3 mm.

Figure 9. 1 : Répartition des quantités de pluies par poste en mm

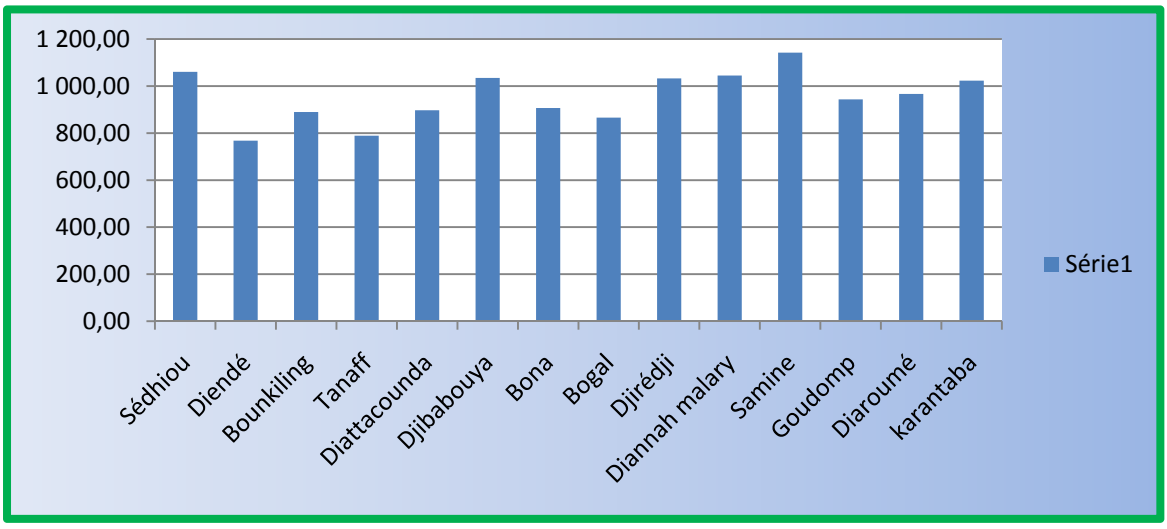

Source : *Direction régionale de l'Agriculture de Sédhiou*

Tableau 9. 1 : répartition des quantités de pluies par mois et par poste en mm

postes	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL
Sédhiou	4,4	71,7	232,3	456,2	230,7	65,0	1 060,3
Diendé	5,3	48,7	133,7	309,5	219,0	51,5	767,7
Bounkiling	5,2	40,4	102,7	445,3	244,8	51,3	889,7
Tanaff	2,2	45,8	96,6	382,0	192,6	70,0	789,2
Diattacounda	1,3	128,3	137,2	350,0	229,1	51,3	897,2
Djibabouya		37,0	147,9	539,9	272,4	37,6	1 034,8
Bona	16,0	90,9	218,0	338,9	222,6	20,5	906,9
Bogal	7,5	37,5	128,9	477,6	185,5	29,0	866,0
Djirédji	14,7	71,4	147,6	405,9	348,9	44,1	1 032,6
Diannah malary	16,0	79,5	103,0	476,7	325,9	44,0	1 045,1
Samine	5,6	64,4	245,0	459,3	252,1	116,0	1 142,4
Goudomp	7,0	33,2	185,9	364,3	318,7	34,2	943,3
Diaroumé	7,4	33,6	260,8	375,4	250,5	38,5	966,2
karantaba	5,0	41,0	243,0	402,2	284,5	47,0	1 022,7
total	97,6	823,4	2 382,6	5 783,2	3 577,3	700,0	13 364,1

Source : *Direction régionale de l'Agriculture de Sédhiou*

9.2 LES CULTRES INDUSTRIELLES

En 2011, les superficies emblavées des principales cultures de rentes (arachide et coton) ont augmenté, de 228 Ha pour l'arachide et de 3 ha pour le coton. La superficie emblavée de sésame par contre a connu une baisse de 931 tonnes.

En ce qui concerne les productions on note une baisse générale comparé à l'année 2010. Ce qui a, par conséquent, affecté les rendements.

Les productions sont de l'ordre de 30 671 T pour l'arachide, de 221T pour le coton et de 566 T pour le sésame, soient respectivement des baisses de 12 272 T, de 921 T et de 465 T.

Tableau 9. 2 : évaluation de la culture industrielle

CULTURES	SUPERFICIE (ha)			PRODUCTION(T)			RENDEMENT (kg/ha)	
	2010	**2011**	**Varia**	**2010**	**2011**	**Varia**	**2010**	**2011**
ARACHIDE	40 825	41 053	228	42943	30671	-12272	1052	747
COTON	444	447	3	1142	221	-921	2572	494
SESAME	2 063	1 132	-931	1031	566	-465	500	500

Source : Direction régionale de l'Agriculture de Sédhiou

9.3 CULTURES VIVRIERES

L'hivernage de 2011 est marqué par la baisse des superficies emblavées des cultures vivrières, entrainant une baisse significative des productions.

En effet la production céréalière a chuté de manière très significative (moins 311 735 T soit un taux de régression de 86 %) par rapport à l'année 2010. Les autres spéculations ont également enregistré une baisse de production. La baisse est plus accentuée dans la production du MAÏS et moins accentuée dans celle du fonio avec des taux de régressions respectives de 97,4 % (soit 129 451 T) et de 47 % (soit 965 T).

La baisse de production n'est pas sans conséquence au niveau des rendements qui suivent aussi la même tendance (voir tableau ci-dessous).

Tableau 9. 3 : évaluation des cultures vivrières

CULTURES	SUPERFICIE (ha)			PRODUCTION(T)			RENDEMENT (kg/ha)	
	2010	**2011**	**Varia**	**2010**	**2011**	**Varia**	**2010**	**2011**
MIL	84 886	33 682	-51 204	80 164	25 415	-54 749	944	755
SORGHO	66 019	3 420	-62 599	62 979	2 319	-60 660	954	678
MAIS	65 787	4 393	-61 394	132 829	3 378	-129 451	2 019	769
RIZ	41 652	23 219	-18 433	82 691	16 781	-65 910	1 985	723
FONIO	3 906	1 785	-2 121	2 038	1 073	-965	522	601
TOTAL	262 250	66 499	-195 751	360 701	48 966	-311 735		

Source : *Direction régionale de l'Agriculture de Sédhiou*

9.4 AUTRES CULTURES

En 2011, les superficies emblavées des pates douces et des niébés ont connu des baisses respectives de 403 ha et de 537 ha, alors que celles des maniocs et pastèques ont connu des augmentations respectives de 226 ha et de 308 ha comparé en 2010.

A l'image des superficies emblavées, les productions en patate douce et niébé ont connu des baisses respectives de 4 418 T et de 649 T et celle en manioc et en pastèque des augmentations respectives de 2 433 T et de 3 076 T.

Tableau 9. 4 : évaluation des autres cultures

CULTURES	SUPERFICIE (ha)			PRODUCTION(T)			RENDEMENT (kg/ha)	
	2010	**2011**	**écart**	**2010**	**2011**	**écart**	**2010**	**2011**
pate douce	473	70	- 403	4 729	311	- 4 418	10 000	4 443
manioc	484	710	226	4 844	7 277	2 433	10 000	10 249
pastèques	550	858	308	5 500	8 576	3 076	10 000	9 995
niébé	3 637	3 100	- 537	2 364	1 715	- 649	650	553

Source : *Direction régionale de l'Agriculture de Sédhiou*

- **Les contraintes**

L’agriculture reste encore dépendante de la pluie, l’épuisement et la dégradation physico-chimique des sols se fait de plus en plus sentir, l’acidification et la salinisation sont devenues une calamité, des problèmes liés à l’écoulement de la production, le sous équipement des producteurs et vétusté du matériel agricole disponible, la recrudescence des feux de brousse et le tarissement des points d’eaux temporaires sont autant de contraintes qui ralentissement considérablement le développement de l’agriculture

Ces contraintes n’entament en rien l’ardeur des populations dans les travaux agricoles, par contre l’exode rural se développe de plus en plus

CHAPITRE 10 : L'ARTISANAT

L'artisanat est la production de produits ou services grâce à un savoir-faire particulier et hors contexte industriel. Ce secteur très présent dans la région de Sédhiou occupe une place importante dans l'économie de la région de Sédhiou. Les données analysées dans ce chapitre sont relatives, au répertoire des corps de métiers de la région, les types d'artisanat, l'effectif des artisans et leur répartition par département.

10.1 LES CORPS DE METIERS REPERTORIES

Au niveau régional, Le secteur de l'artisanat est subdivisé en trois sections que sont : la section production, la section service et la section d'art.

Les corps de métiers enregistrés au niveau de la chambre des métiers sont ainsi classés par section.

Tableau 10. 1 : corps des métiers répertoriés

section de production	section service	section art
menuiserie ébénisterie	mécanique auto	couture-broderie
menuiserie métallique	carrosserie automobile	Teinturerie
maçonnerie	fonçage de puits	sculpteur sur bois
forgeage	Peinture	
fabrique instrument musique	réparation cycles et vélomoteurs	
transformation fruits et légumes	Vulcanisation	
cordonnerie	électricité bâtiment, ferraillage	
boulangerie	entretient des réfrigérateurs	
moulage	Boucherie	
restauration	Plomberie	
poterie	Photographie	
couture confection	coiffure tressage	
	réparation radio -télévision	
	Charpenterie	
	Carrelage	
	entretient des horloges-portables	

Source : chambre des métiers de Sédhiou

10.2 LES TYPES D'ENTREPRISES DE L'ARTISANAT

Les entreprises artisanales sont au nombre de 579 unités pour toute la région de Sédhiou. Leur répartition par section donne 420 entreprises de production 108 entreprises de service et 51 entreprises d'art.

- **Evolution du secteur**

En 2011, 18 nouveaux inscrits ont été enregistrés, 12 section production et 3 en section art et 3 en section service.

- **Répartition des nouveaux inscrits par département**

La répartition par département des entreprises du secteur de la production donne 9 entreprises à Sédhiou, 2 à Goudomp et 1 à Bounkiling.

Les 3 inscrits de la section service sont de Sédhiou. Bounkiling et Goudomp n'ont pas connu de nouvelle inscription dans cette section.

En section art, également, les 3 inscrits de la section sont de Sédhiou. Bounkiling et Goudomp n'ont pas connu de nouvelle inscription.

Tableau 10. 2: répartitions des nouveaux inscrits par DPT et par type d'entreprise

types d'entreprises	Sédhiou	Bounkiling	Goudomp	TOTAL
Entreprise de production	9	2	1	12
Entreprise de service	3	0	0	3
Entreprise d'art	3	0	0	3
TOTAL	15	2	1	18

Source : chambre des métiers de Sédhiou

Figure 10. 1: répartition des inscrits par département

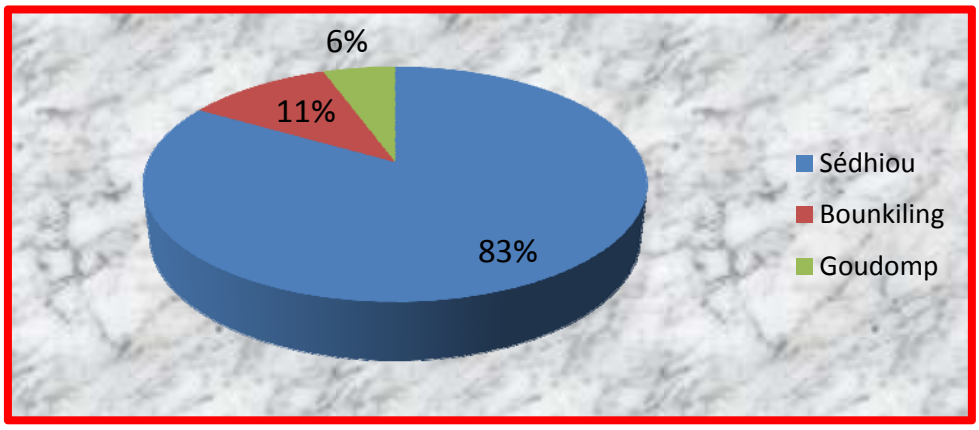

Source : chambre des métiers de Sédhiou

10.3 EFFECTIF DES ARTISANS REPERTORIES

En 2011, 17 artisans nouveaux inscrits ont été enregistrés à la chambre des métiers dont 11 artisans de production et 3 artisans chacun en service et art.

La majorité des nouveaux inscrits se trouvent dans le département de Sédhiou (14 inscrits) et la minorité dans celui de Goudomp (1 inscrit).

Au total, la chambre de métier a répertorié avec les nouveaux inscrits 1 005 artisans sur l'ensemble de la région.

La répartition par département fait ressortir un effectif de 592 à Sédhiou, de 152 à Bounkiling et de 261 à Goudomp.

Tableau 10. 3: répartitions des nouveaux inscrits par DPT et par type d'artisanat

artisans	Sédhiou	Bounkiling	Goudomp	TOTAL
production	8	2	1	11
service	3	0	0	3
d'art	3	0	0	3
TOTAL	14	2	1	17

Source : chambre des métiers de Sédhiou

CHAPITRE 11 : EAUX ET FORETS

La région de Sédhiou, à l'instar des autres régions du sud du Sénégal, renferme les plus importantes réserves forestières et fauniques du pays. Leur exploitation abusive constitue une menace réelle de déséquilibre climatique, de perte de la biodiversité et d'appauvrissement accéléré des sols.

L'objet de ce chapitre est de présenter la situation des dommages anthropiques et naturelles et les dispositions prises pour le maintien et la restauration des ressources.

11.1 LES FEUX DE BROUSSE

113 cas de feux de brousses ont été enregistrés en 2011 contre 105 cas en 2010 soit 08 cas de plus. Ce phénomène est plus fréquent dans le département de Sédhiou avec 83 cas et moins fréquent dans celui de Bounkiling avec 07 cas.

En termes de superficie 80 630 ha ont été brûlées contre 20 784 ha en 2010 soit une hausse de 59 846 ha, ce qui laisse entrevoir l'importance des comités de surveillance et d'intervention rapide en cas de feux de brousse.

A l'image des nombres de cas détectés le département de Sédhiou a plus de superficie brulée avec plus de 85 % des superficies soit 69 220 ha.

Tableau 11. 1 : Répartition des feux de brousse par département en 2011

DPTS	NBRE de cas	superficies brulées (ha)
Bounkiling	7	690
Goudomp	23	10 720
Sédhiou	83	69 220
TOTAL 2011	113	80 630
TOTAL 2010	105	20 784
VARIATION	8	59 846

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

11.2 LUTTE CONTRE LA DEFORESTATION

Vu le nombre élevé de cas de feux de brousse et son corolaire en superficies brulées, protéger la forêt devient une nécessité impérieuse. C'est dans ce contexte que d'importantes actions de reboisement et de création de comités de lutte ont vu le jour dans la région.

11.2.1 La production des plants

La production régionale de plants a enregistré, en 2011, une hausse d'environ 36 % par rapport en 2010. Les pépinières en régie, villageoises, individuelles et privés ont subi des hausses respectives de 57 478 unités, 5 350 unités, 16 623 unités et 10 285 unités par rapport en 2010.

Pour une production régionale de 252 019 plants, le secteur de Sédhiou occupe la première place suivi celui de Goudomp avec respectivement 148 969 et 51 675 plants.

Tableau 11. 2: la production de plants par type de pépinières

SECTEUR	Régie	Villageoises	Individuel	ONG/Privé	Total
Sédhiou	95624	15200	25185	12960	148 969
Bounkiling	14875	0	6000	30500	51 375
Goudomp	29025	0	22650	0	51 675
total 2011	139 524	15 200	53 835	43 460	252 019
total 2010	82 046	9 850	37 212	33 175	185 234
variation	57 478	5 350	16 623	10 285	66 785
% variation	70	54,3	44,6	31	36

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

Figure 11. 1 : évolution des pépinières selon l'année 2010 et 2011

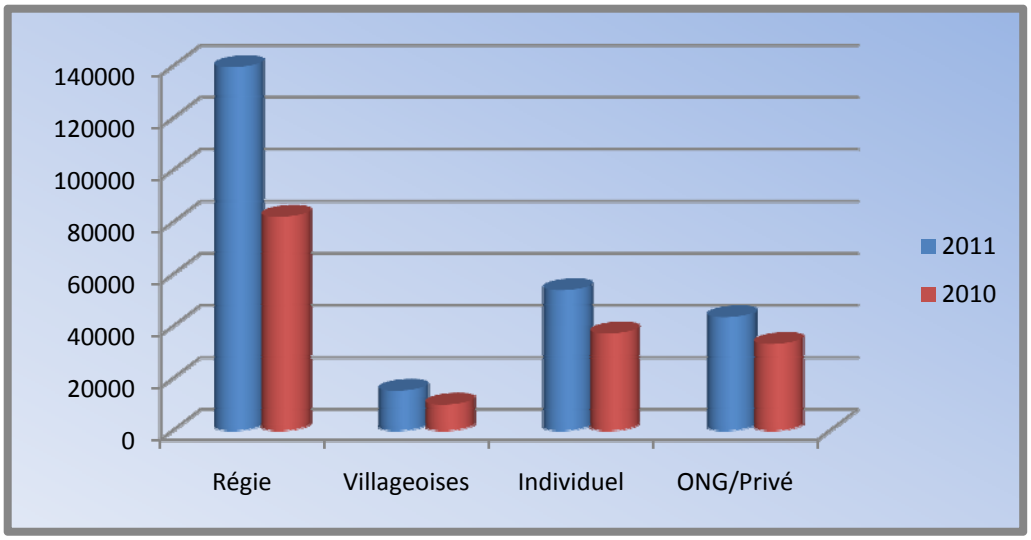

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

11.2.2 Le reboisement

Le reboisement est l'opération qui consiste à restaurer, ou créer, des zones boisées ou des forêts.

De 2009 à 2011 des activités de reboisements ont été effectuées dans la région, les plantations qui en ont découlées se présentent sous deux formes: les plantations massives et les plantations linéaires.

- **Les plantations massives :**

D'une superficie totale de 438,77 ha en 2010, elles sont passées à 952,7 ha en 2011 soit une hausse de 513,93 ha.

- **Les plantations linéaires** :

En 2O11, les plantations linéaires s'étendent sur une longueur de 30,18 km soit 15,28 km de moins qu'en 2010.

Tableau 11. 3 : les plantations

Années	plantations massives (ha)	plantations linéaires (km)
2010	438,77	45,46
2011	952,7	30,180
variation	513,93	-15,28

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

11.2.3 Les forêts classées

La réserve forestière classée comprend 12 forêts qui s'étendent sur une superficie totale de 84 640 ha.

La répartition par département montre que le plus grand nombre revient au département de Sédhiou avec 9 forêts classées représentant une superficie de 58 532,90 ha soit 69,2 % de la superficie totale des forêts classées.

Le département de Goudomp compte 3 forêts classées avec une superficie de 26 107,10 ha soit une représentativité de 30,8 %.

Figure 11. 2 : Répartition des forêts classées par département

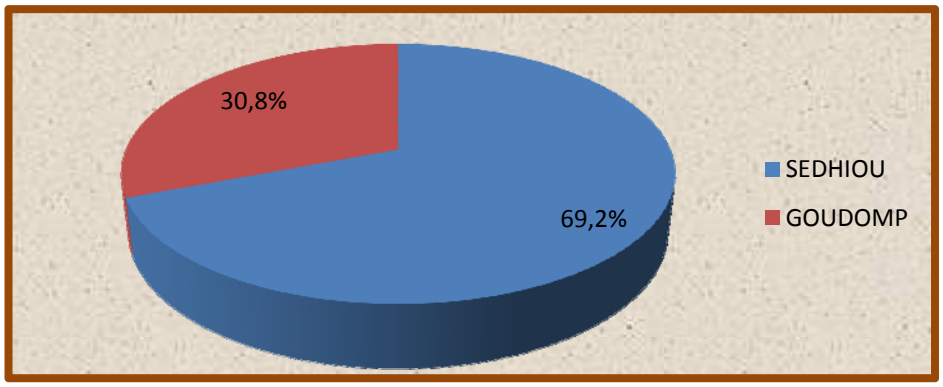

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

11.2.4 Les comités de lutte

En 2011, il existe 257 comités de lutte dont 199 comités redynamisés et 45 comités nouvellement créés, soient 244 comités opérationnels.

La répartition des comités de lutte par département fait ressortir 92 comités dans le département de Sédhiou, 59 comités dans département de Goudomp et 48 comités dans le Bounkiling.

Tableau 11. 4: répartition des comités de lutte par département en 2011

DPTS	Nombre de comités existants	comité nouvellement crées	comités redynamisés
Bounkiling	61	22	48
Goudomp	46	13	59
Sédhiou	150	10	92
Région	257	45	199

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

11.3 EXPLOITATION FORESTIERE

En 2011, l'exploitation forestière porte en majorité sur des espèces telles que les vens, les caicédras, les palmiers à huile et les rôniers.

11.3.1 Exécution des quotas

En 2011, les quotas alloués portent sur les VENS (140 pieds), les palmiers et rôniers morts (35 pieds) et les pirogues (25 pieds).

Les quotas ont été exploités à des hauteurs de 66,4 % pour les VENS, de 94,3 % pour les palmiers et les rôniers morts et de 84 % pour les pirogues.

Tableau 11. 5 : exécution des quotas

espèces	alloués	exploités	reliquats
VEN	140	93	47
palmiers et rôniers mort	35	33	2
pirogues	25	21	4

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

Tableau 11. 6: exécution des quotas par département

DPTS	espèces	alloués	exploités	reliquats
Sédhiou	VEN	70	43	27
	palmiers et rôniers mort	25	25	00
	pirogues	07	03	04
Goudomp	VEN	35	29	06
	palmiers et rôniers mort	10	08	2
	pirogues	18	18	00
Bounkiling	VEN	35	21	14
	palmiers et rôniers mort	00	00	00
	pirogues	0	00	0

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

Figure 11. 3: exécution des quotas

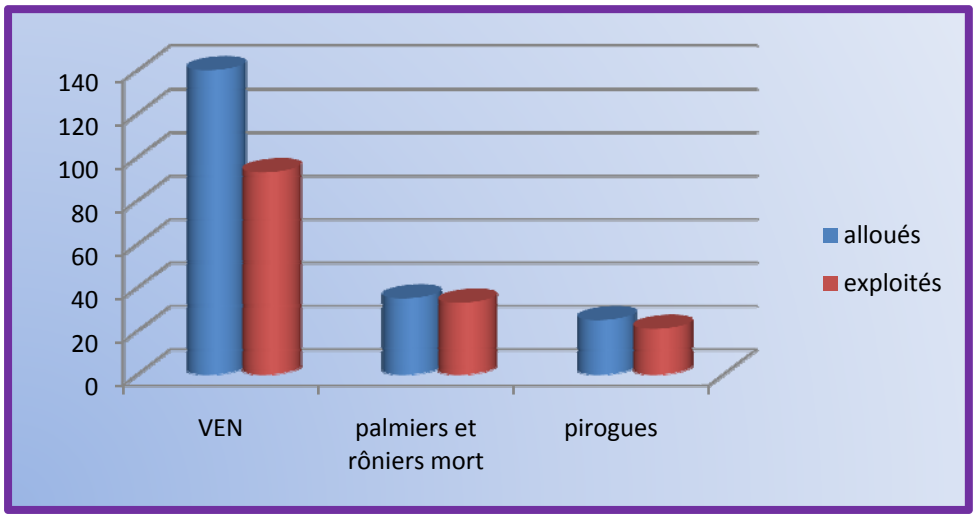

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

11.3.2 Les recettes forestières

En 2011, les recettes forestières ont été évaluées à 143 396 110 FCFA soit une baisse de 3 036 495 FCFA par rapport en 2010.

Les recettes démoniales couvrent plus de 81 % du montant soit 117 377 910 FCFA et le reste provient des recettes contentieuses.

Comparé en 2010, les recettes démoniales ont baissé de 9 428 975 FCFA tandis que les recettes contentieuses ont augmenté de 6 392 480 FCFA.

Tableau 11. 7 : répartition des recettes forestières en recettes démoniales et contentieuses

ANNEES	recettes démoniales	recettes contentieuses	total
2010	126 806 885	19 625 720	146 432 605
2011	117 377 910	26 018 200	143 396 110
variation	-9 428 975	6 392 480	-3 036 495

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

ANNEXE

ANNEXE DEMOGRAPHIE

Tableau A. 1: Projection de la population

Nom localité	2011		
	Homme	Femme	Totale
DEPARTEMENT SEDHIOU	84 922	86 790	171 712
commune	15 303	14 384	29 687
Commune Sédhiou	*10 604*	*9 930*	*20 534*
Commune Diannah Malary	*906*	*810*	*1 716*
Commune Marsassoum	*3 793*	*3 643*	*7 436*
ARRONDISSEMENT DJIREDJI	17 129	17 968	35 097
CR Djiredji	*8 552*	*8 773*	*17 325*
CR Bambaly	*8 578*	*9 195*	*17 773*
ARRONDISSEMENT DIENDE	36 388	37 987	74 375
CR OUDOUCAR	*7 702*	*8 399*	*16 101*
CR KOUSSY	*6 607*	*6 550*	*13 157*
CR SAKAR	*7 261*	*7 949*	*15 210*
CR DIENDE	*10 359*	*10 296*	*20 655*
CR DIANNAH BA	*2 805*	*3 124*	*5 929*
CR SAMA KANTA PEULH	*1 654*	*1 668*	*3 322*
ARRONDISSEMENT DJIBABOUYA	16 102	16 451	32 553
CR SAN SAMBA	*7 644*	*7 792*	*15 436*
CR BEMET	*5 820*	*5 916*	*11 736*

Projection de la population

Nom localité	2011		
	Homme	Femme	Totale
DEPARTEMENT DE BOUNKILING	57 055	57 286	114 341
COMMUNE	6 349	6 200	12 549
COMMUNE BOUNKILING	*2 594*	*2 298*	*4 892*
Commune MADINA WANDIFA	*3 755*	*3 902*	*7 657*
ARRONDISSEMENT BOGHAL	18 936	20 272	39 208
CR BOGHAL	*5 507*	*5 973*	*11 480*
CR TANKO	*7 329*	*8 242*	*15 571*
CR NDIAMACOUTA	*6 101*	*6 057*	*12 158*
ARRONDISSEMENT BONA	20 212	19 389	39 601
CR DIACOUNDA	*3 662*	*3 578*	*7 240*
CR INOR	*3 787*	*3 562*	*7 349*
CR KANDION MANGANA	*2 534*	*2 338*	*4 872*
CR BONA	*10 230*	*9 910*	*20 140*
ARRONDISSEMENT DIAROUME	11 558	11 425	22 983
CR DIAMBATI	*3 151*	*3 269*	*6 420*
CR FAOUNE	*2 882*	*2 610*	*5 492*
CR DIAROUME	*5 524*	*5 546*	*11 070*

Projection de la population

Nom localité	2011		
	Homme	Femme	Totale
DEPARTEMENT GOUDOMP	76 983	79 664	156 647
COMMUNE	13 572	13 112	26 684
COMMUNE GOUDOMP	*6 192*	*6 150*	*12 342*
COMMUNE SAMINE	*2 209*	*2 190*	*4 399*
COMMUNE TANAFF	*3 347*	*3 128*	*6 475*
COMMUNE DIATTACOUNDA	*1 824*	*1 645*	*3 469*
ARRONDISSEMENT DJIBANAR	33 461	34 885	68 346
CR YARANG BALANTE	*5 422*	*5 651*	*11 073*
CR MANGAROUNGOU SANTO	*5 784*	*5 999*	*11 783*
CR SIMBANDI BALANTE	*9 906*	*10 375*	*20 281*
CR DJIBANAR	*6 614*	*6 734*	*13 348*
CR KAOUR	*5 735*	*6 127*	*11 862*
ARRONDISSEMENT SIMBANDI BRASSOU	18 941	19 954	38 895
CR BAGHERE	*4 771*	*4 960*	*9 731*
CR DIOUBOUDOU	*2 393*	*2 570*	*4 963*
CR NIAGHA	*4 733*	*5 189*	*9 922*
CR SIMBANDI BRASSOU	*7 044*	*7 235*	*14 279*
ARRONDISSEMENT KARANTABA	11 010	11 712	22 722
CR KARANTABA	*6 009*	*6 397*	*12 406*
CR KOLIBATANG	*5 001*	*5 315*	*10 316*

ANNEXE EDUCATION

Tableau A. 2: Répartition des structures par statut et par Département

	2010			2011		
IDEN	**PUBLIC**	**PRIVE**	**TOTAL**	**PUBLIC**	**PRIVE**	**TOTAL**
BOUNKILING	8	2	10	10	2	12
GOUDOMP	9	2	11	21	4	25
SEDHIOU	22	2	24	21	4	25
TOTAL	39	6	46	52	10	62

Source : IA Sédhiou

Tableau A. 3 : Evolution des effectifs de la petite enfance de 2006 à 2011

année	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**
effectif	1157	1549	2137	2151	2510	5506
Variation		34 %	38 %	1 %	17 %	119 %

Source : IA Sédhiou

Tableau A. 4: Situation personnel de la petite enfance français

	MAITRES CRAIE EN MAIN ANNEE 2011															
	EPS		I		IA		MC		VE		VPP		PNE		TOTAL	
IDEN	TOT.	F	TOT.	F	TOT.	F	TOT.	F	TOT.	F	TOT.	F	TOT.	F	TOT.	F
Bounkiling	0	0	0	0	2	0	4	3	8	3	2	1	16	11	31	18
Goudomp	2	0	0	0	0	0	11	3	3	1	19	6	35	30	63	40
Sédhiou	2	1	0	0	6	5	27	18	12	7	19	8	31	24	97	63
Academie	4	1	0	0	8	5	42	24	23	11	40	15	82	65	199	121

Source : IA Sédhiou

Tableau A. 5 : Situation personnel français élémentaire

	MAITRES CRAIE EN MAIN											
	I		IA		MC		VE		VPP		TOTAL	
IDEN	TOTAL	F	TOTAL	F	TOTAL	F	TOTAL	F	TOTAL	F	TOTAL	F
Bounkiling	53	1	98	7	243	43	97	16	20	1	511	68
Goudomp	107	1	125	5	325	44	84	19	40	0	681	69
Sédhiou	139	5	154	15	334	74	99	26	0	0	726	120
Academie	299	7	377	27	902	161	280	61	60	1	1918	257

Source : IA Sédhiou

Tableau A. 6: Situation personnel arabe élémentaire

IDEN	I		IA		MC		VE		TOTAL	
	TOTAL	F	TOTAL	F	TOTAL	F	TOTAL	F	TOTAL	F
Bounkiling	0	0	9	0	11	2	21	4	40	6
Goudomp	0	0	5	0	24	1	19	0	48	1
Sédhiou	2	0	12	1	37	0	27	0	78	1
Academie	2	0	26	1	71	3	64	4	167	8

Source : IA Sédhiou

Tableau A. 7 : Situation personnel moyen secondaire

	MAITRES CRAIE EN MAIN																					
	PES		PEPS		PEM		PCEM		MEPS		MC		I		IA		PC		VAC		TOTAL	
IDEN	TOT	F	TOT	F	TOT	F	TOT	F	TOT	F	TOT	F	TOT	F	TOT	F	TOT	F	TOT	F	TOT	F
BKL	4	0	1	0	6	0	13	0	0	0	0	0	7	0	1	0	128	13	61	8	221	21
GDP	7	0	4	1	14	2	21	2	0	0	2	1	16	0	2	0	216	13	96	8	378	27
SDH	16	0	2	0	17	1	23	2	1	0	4	0	19	0	3	0	253	29	167	29	505	61
IA	27	0	7	1	37	3	57	4	1	0	6	1	42	0	6	0	597	55	324	45	1104	109

ANNEXE PECHE

Tableau A. 8 : répartition des mises à terre par année et par DPT

	VOLUME EN TONNES			
	2010	2011	variation	% variation
Bounkiling	307,476	397,564	90,088	29,30
Goudomp	1 224,024	1 782,298	558,274	45,61
Sédhiou	557,801	335,821	-221,980	-39,80
REGION	2 089,301	2 515,683	426,382	20,41

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

Tableau A. 9: évolution des mises à terre par espèce

	2009	2010	2011	Variation 2009-2010	% variation	Variation 2010-2011	% de variation
poissons	1892,006	1715,001	2066,188	-177,005	-9,3	351,187	20,5
crustacés	94,744	374,3	509,495	279,556	29,5	135,195	36,1

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

ANNEXE HYDRAULIQUE

Tableau A. 10: évolution des abonnés selon le type

	Abonnés			
	Affaires	Officiels	Privés	Total
2011	46	56	1 069	1 171
2010	46	71	1 079	1 196
variation	0	-15	-10	-25
% variation	0	-21,1	-0,9	-2,1

Source : SDE- Ziguinchor

Tableau A. 11: Evolution de la consommation selon le type d'abonné

	consommations en m3			
	Affaires	Officiels	Privés	Total
2011	12054	34811	127427	174292
%	6,9	20	73,1	100
2010	9 876	31 258	114 766	155 900
variation	2 178	3 553	12 661	18 392
% variation	22	11,4	11	11,8

Source : SDE- Ziguinchor

ANNEXE ELEVAGE

Tableau A. 12 : répartition du cheptel par espèces

Espèces	**Effectif du cheptel**	%
Bovins	170 570	31,9
Ovins	162 900	30,5
Caprins	134 700	25,2
Equins	1 200	0,2
Asins	5 700	1,1
Porcins	58 970	11

Source: inspection régionale

Tableau A. 13 : Assistance vétérinaire /département de Bounkiling

			Nombre de cas traités			
Affections	**bovin**	**ovins**	**caprin**	**équin**	**asin**	
Pasterellose bovine	23	-	-	-	-	-
Charbon symptomatique	10	-	-	-	-	
Pasterellose des P.Rts	-	69	51	-	-	-
Blessures	1	-	-	2		
Dystocie	1-	-	2-	1	-	-
Peste des p rts	-	-23	35-		-	
Dermatose	17	-	-	-	-	-
Trypanosomiases						
Bronchopneumonie	-	18	36-			-
Total	52	110	124	3		0

Source : IRSV Sédhiou

Tableau A. 14: Assistance vétérinaire /département de Goudomp

Nombre de cas traités								
Bovins	Ovins	Caprins	Volaille	Porcins	Asins	Equins	Chiens	Totaux
142	**305**	**275**	**63**	**3**	**67**	**30**	**7**	**892**

Source : IRSV Sédhiou

Tableau A. 15 : Postes vétérinaires fonctionnels

IDSV DE Sédhiou	IDSV DE Goudomp	IDSV DE Bounkiling
Djibabouya	Tanaff	Diaroumé
Dianamalary		Sénoba
Djirédji		Bogal

Source : IRSV Sédhiou

Tableau A. 16 : Postes vétérinaires vacants

IDSV de Sédhiou	IDSV de Goudomp	IDSV de Bounkiling
Diéndé	Niangha	Bona
Sakar	Diattacounda	Ndiamacouta
Sansamba	Samine	Madina Wandifa

Source : IRSV Sédhiou

Tableau A. 17: Budget des services

Nature	Crédits délégués					
	Total IRSV	IDSV BKL	IDSV SDH	IDSV GDP	Total IDSV	Région
Matériel et autres produits d'entretien	75000	195000	195000	195000	585000	660 000
Carburant	1106250	900000	900000	900000	2700000	3 806 250
Fournitures de bureau	225000	300000	300000	300000	900000	1 125 000
Entretien et réparation véhicules	450000	225000	225000	225000	675000	1 125 000
Frais mission intérieur du pays	300000	0	0	0	0	300 000
Entretien et maintenance	150000	187500	187500	187500	562500	712500
Consommables informatiques	225000	225000	225000	225000	675000	900 000
Abonnement	56250					56250
Frais poste et affranchissement	45000					45000
Ent et maintenance batiment	150000					150000
Conférences,congré,séminaire	225000					225000
Autres depenses de communication	525000					525000
Total	3532500	2032500	2032500	2032500	6097500	9 630 000

Source : IRSV Sédhiou

ANNEXE EAUX ET FORETS

Tableau A. 18 : répartition des forêts classées par département

Départements	nombre massif	superficie classée (ha)	%
SEDHIOU	9	58 532,90	69,2
GOUDOMP	3	26 107,10	30,8
REGION	12	84 640,00	100,0

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou